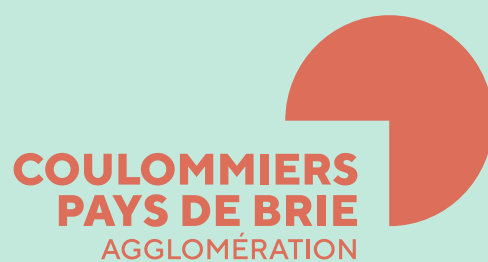




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

**COULOMMIERS
PAYS DE BRIE**
AGGLOMÉRATION







ÉDITO

2024 restera malheureusement marquée par les différentes inondations qui ont touché de nombreuses communes de l'agglomération à plusieurs reprises et plus particulièrement lors du passage de la tempête Kirk.

Le découpage des compétences entre la prévention des inondations, qui dépend des syndicats (SMAGE, SYAGE, Syndicat aval du Petit) ou de la communauté d'agglomération, la gestion des eaux pluviales urbaines, qui dépend de l'agglomération et le ruissellement, qui dépend des communes, ne facilite pas la mise en œuvre d'une action rapide et efficace pour répondre à l'enjeu.

C'est pourquoi, afin de répondre à l'urgence, la communauté d'agglomération a proposé son aide aux communes, pour identifier et financer tous travaux utiles réalisables sans demande d'autorisation préalable auprès de la préfecture, qui a levé certaines contraintes pour nous permettre d'agir grâce à l'intervention du préfet de Seine-et-Marne. Des chantiers ont déjà été réalisés et d'autres sont en cours.

En parallèle, la communauté d'agglomération continue de demander un changement de gouvernance du SMAGE des Deux Morin, pour que les priorités d'investissement soient portées sur la prévention des inondations et la protection de nos concitoyens, qui constituent des urgences absolues.

Je profite de ce rapport d'activité pour féliciter les maires et leurs conseillers municipaux de leur mobilisation sur cet enjeu et plus globalement de leur engagement au service du territoire. La communauté est heureuse de pouvoir les accompagner dans leur travail.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Ugo PEZZETTA
Président

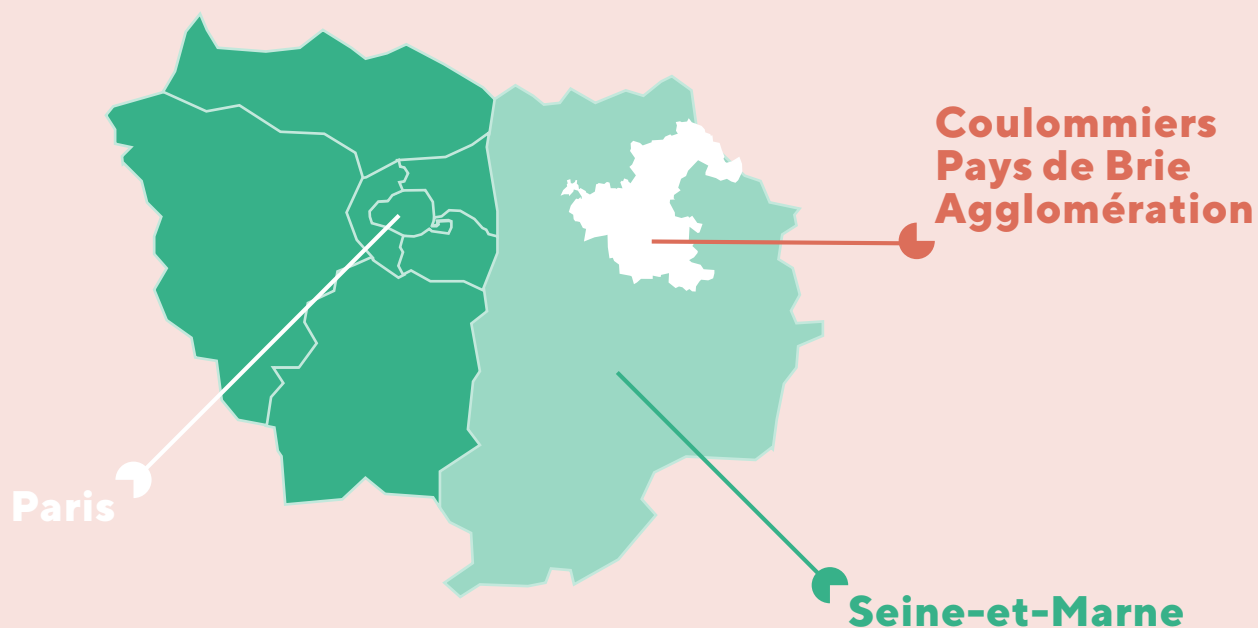


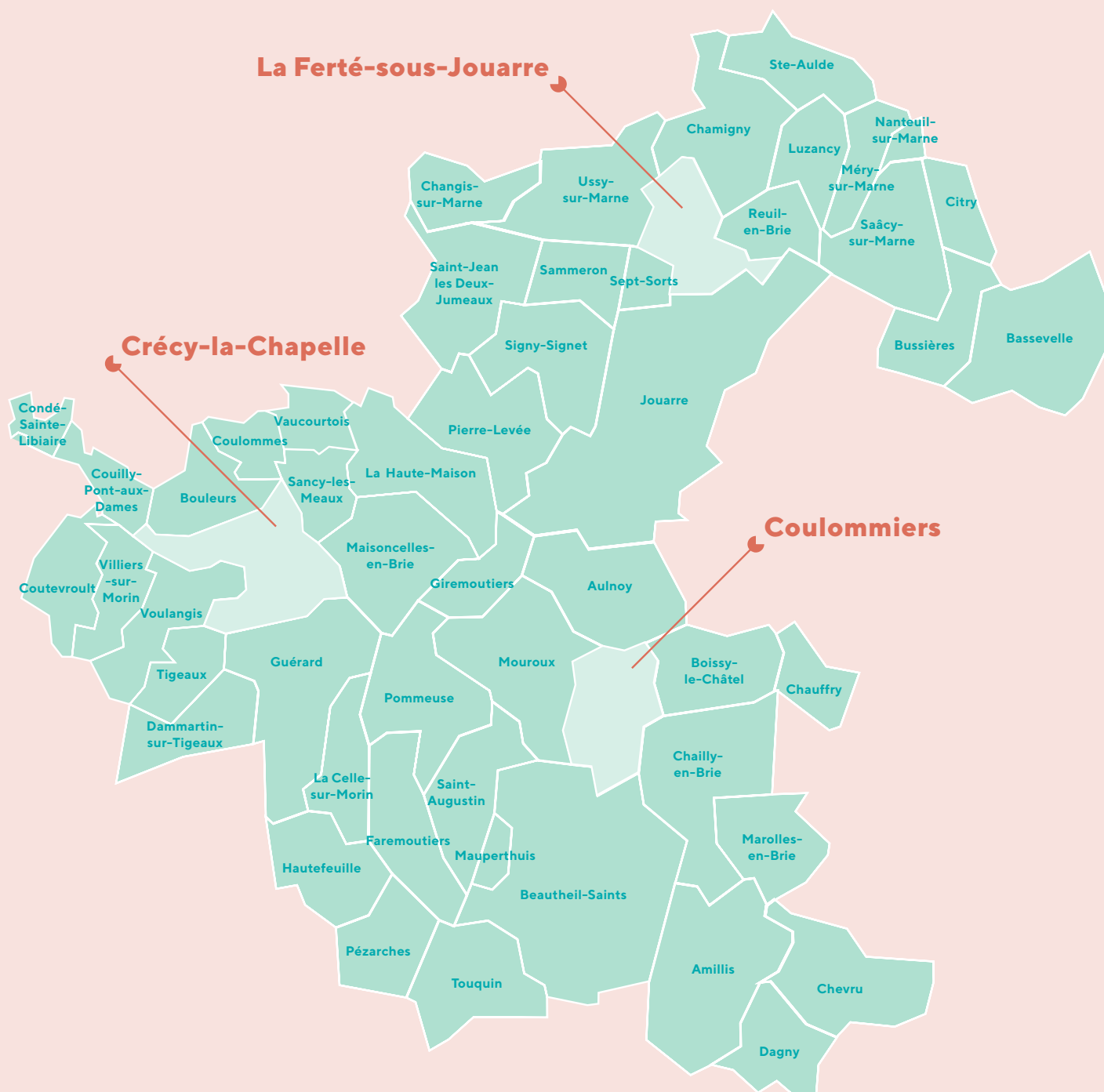
COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION

54 Communes

95 000 Habitants

Nord Est de la Seine-et-Marne









SOMMAIRE

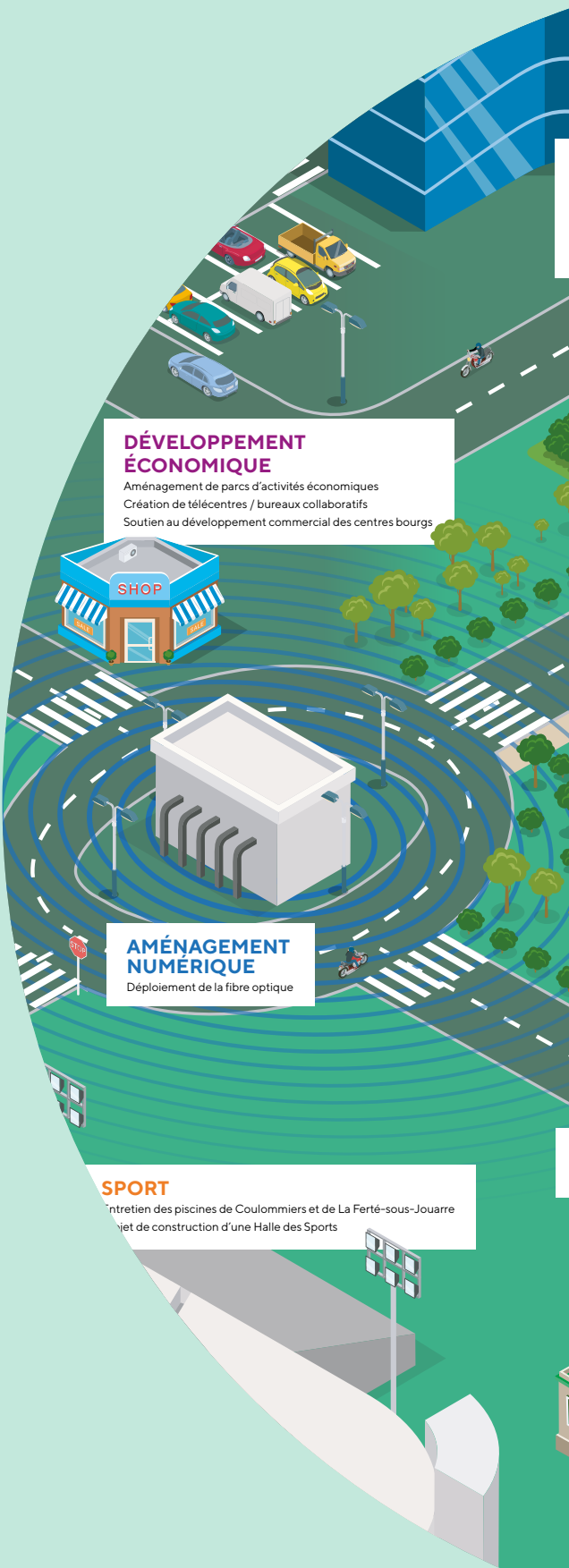
COMPÉTENCES P.8/P.15

COMMUNAUTÉ D' ACTIONS

COMMUNAUTÉ DE PROJETS P.16/P.37

FINANCES P.38/P.43

LE FONCTIONNEMENT P.44/P.48



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

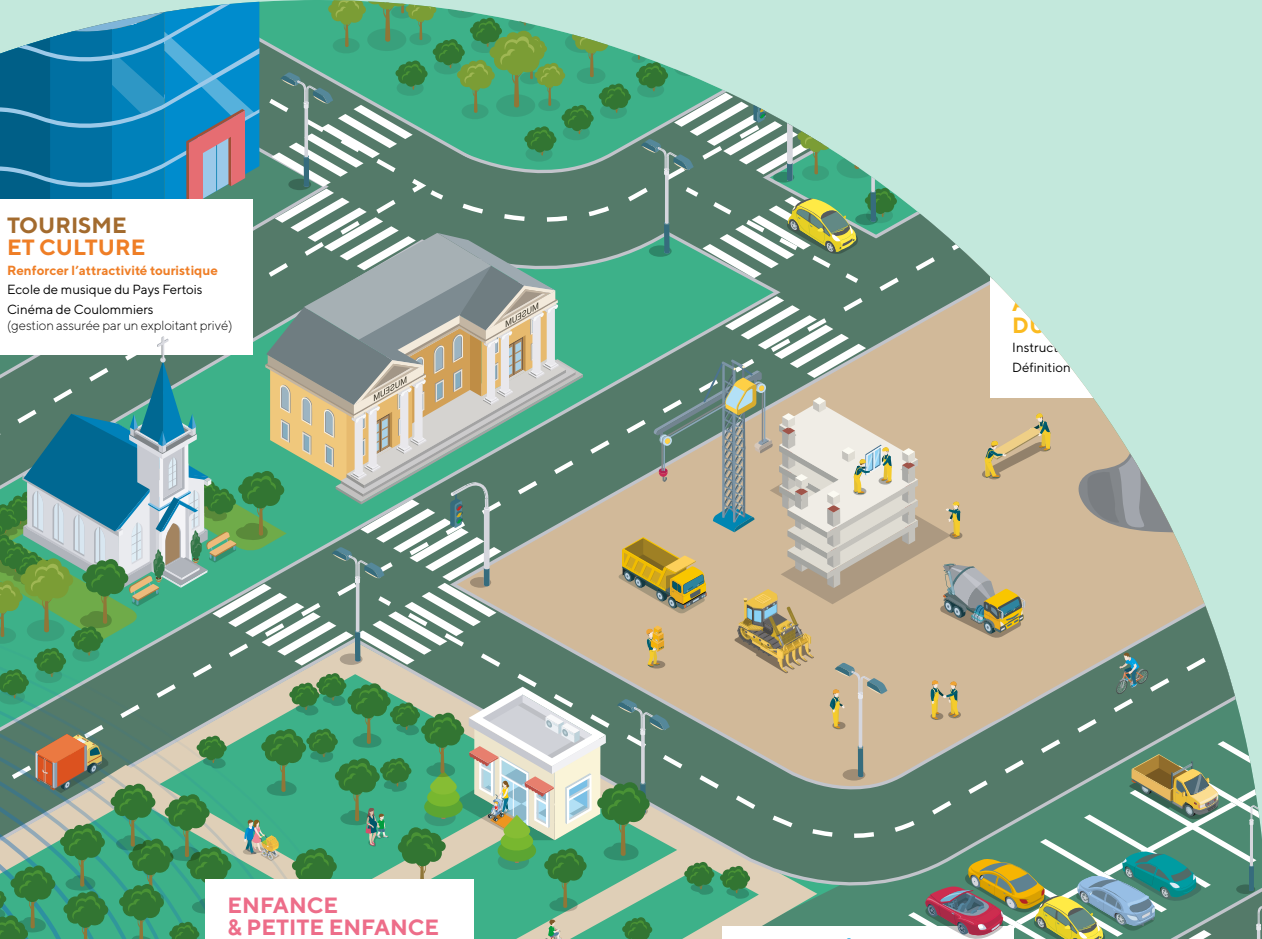
Aménagement de parcs d'activités économiques
Création de télécentres / bureaux collaboratifs
Soutien au développement commercial des centres bourgs

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Déploiement de la fibre optique

SPORT

Entretien des piscines de Coulommiers et de La Ferté-sous-Jouarre
Projet de construction d'une Halle des Sports



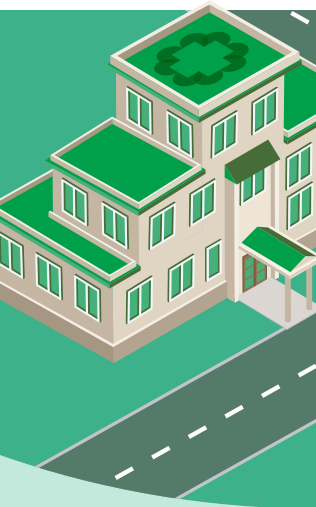
**TOURISME
ET CULTURE**
Renforcer l'attractivité touristique
Ecole de musique du Pays Fertois
Cinéma de Coulommiers
(gestion assurée par un exploitant privé)

DU
Instruc
Définition

**ENFANCE
& PETITE ENFANCE**
Compétence e
24 communes,
Accueil des enf



SANTÉ
Projet de maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre



1

COMPÉTENCES

AU 3 DÉCEMBRE 2024

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- » **Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales**
- » **Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire**
- » **Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire**
- » **Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme**
- » **L'observation des dynamiques commerciales**
- » **Les actions de promotion en faveur du commerce et de l'artisanat**

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- » **Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur**
- » **Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale**
- » **Définition, création et réalisation de zones d'aménagement d'intérêt communautaire** au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme. Sont d'intérêt communautaire les ZAC vouées au développement économique :
 - Zone des Longs Sillons à Coulommiers
 - Zone des 18 Arpents à Boissy-le-Châtel
 - Zone de Mouroux Voisins à Mouroux
 - Zone industrielle La Pâturée à Crécy-la-Chapelle

- » **Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports**, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- » **Programme Local de l'Habitat**
En matière d'habitat, l'agglomération a la compétence pour la réalisation d'un Programme Local de l'Habitat.
- » **Politique du logement d'intérêt communautaire**
La mise en place d'un observatoire du logement
- » **Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire**
Sont d'intérêt communautaire : les garanties d'emprunt pour les opérations de logements sociaux retenues dans une programmation communautaire.
- » **Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat**
- » **Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées**
Est d'intérêt communautaire : le soutien à des associations et structures œuvrant dans le logement de publics précaires.
- » **Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire**
 - Les études pré opérationnelles, l'animation et le suivi des actions visant à améliorer le parc privé existant telles que OPAH
 - Participation au fonds de solidarité pour le logement sur le territoire de Bouleurs, Condé -Sainte-Libiaire, Couilly-Pont-aux-Dames, Coulommies, Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, La Haute-Maison, Sancy-lès-Meaux, Tigeaux, Vaucourtois, Villiers-sur-Morin, Voulangis

POLITIQUE DE LA VILLE

- » **Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville**
- » **Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain,**

de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- › Programmes d'actions définis dans le contrat de ville

GEMAPI

- › Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- › Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1^{er} de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

EAU / ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- › Eau potable
- › Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales)

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

- › Gestion des eaux pluviales urbaines au sens de l'article L.2226-1 du CGCT

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES DÉFINIES PAR LA LOI

CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE; CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET GESTIONS DES PARCS DE STATIONNEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- › L'intégralité de la rue des Roches à Bouleurs
- › Les voiries des zones d'activités (ZAC des Longs sillons à Coulommiers, Zone des 18 Arpents à Coulommiers, Zone de Mouroux Voisins à Mouroux , ZI La Pature à Crécy)

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- › Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- › En matière sportive
 - L'étude construction et gestion de la piscine de Crécy-la-Chapelle et soutien financier à l'association
 - Le terrain multi-sports de Coulommies
 - Le terrain multi-sports de Voulangis
 - L'étude et construction d'un complexe sportif à Coulommiers
 - L'étude, construction et gestion du « Centre Aquatique des Capucins » et soutien financier à l'association
 - La piscine de La Ferté-sous-Jouarre, et soutien financier à l'association
 - Les gymnases des Glacis, les Picherettes et du

- collège de la Rochefoucaud
- La salle des arts martiaux de Saâcy-sur-Marne,
- Le terrain de Rugby à Saâcy-sur-Marne,
- Le terrain de Rugby à La Ferté-sous-Jouarre,
- Les tennis couverts à Changis-sur-Marne.

» En matière culturelle

- Cinéma de Coulommiers
- Maison des Fromages à Coulommiers
- Ecole de musique de La Ferté-sous-Jouarre.

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

En matière d'emploi-insertion

» Sur tout le territoire

- Accompagnement des associations à caractère social et notamment d'aide aux victimes
- Coordination des actions liées à l'emploi en partenariat avec tous les acteurs du territoire (France Travail, Mission Locale, CAP Emploi, Cared...)
- Organisation d'événements sur différentes thématiques (emploi, formation, alternance, orientation et insertion).
- Ateliers socio linguistiques : l'objectif est l'autonomie sociale et professionnelle à travers l'apprentissage de la langue et de la culture française
- Ateliers et Chantiers d'insertion

En matière de Petite Enfance

» Sur tout le territoire

- Construction, entretien et gestion des équipements en direction des 0/3 ans.

Relais intercommunal d'assistant.e.s maternel.le.s:

- Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles mentionnés à l'article L.214-1 ainsi que les modes d'accueil mentionnés aux 1° et 2° du I de l'article L.214.-1-1 disponibles sur le territoire
- Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents
- Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil mentionnés au même I;
- Soutenir la qualité des modes d'accueil

En matière d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

- » Sur les communes Amillis, Aulnoy, Beauthel-Saints, Boissy-le-Châtel, Chailly-en-Brie, Chauffry, Chevré, Coulommiers, Dagny, Dammartin-sur-Tigeaux, Faremoutiers, Giremoutiers, Guérard, Hautefeuille,

La Celle-sur-Morin, Maisoncelles-en-Brie, Mauperthuis, Mouroux, Pézarches, Pommeuse, Saint-Augustin, Touquin

- Etude, construction, entretien et fonctionnement des ALSH pour les enfants en âge d'être scolarisés en maternelle et élémentaire (mercredis, petites et grandes vacances).

En matière de périscolaire

» Sur les communes de Guérard, Dammartin-sur-Tigeaux, Faremoutiers et Pommeuse

- Animation dans le cadre du temps libre pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Service de téléalarme

- » Sur les communes Bouleurs, Condé-Sainte-Libiaire, Couilly-Pont-aux-Dames, Coulommies, Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, La Haute-Maison, Sancy-lès-Maux, Tigeaux, Vaucourtois, Villiers-sur-Morin, Voulangis :

CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

- » Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférents en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES DÉFINIES LIBREMENT

INCENDIE ET SECOURS

- » Sur le territoire de Bouleurs, Condé-Sainte-Libiaire, Couilly-Pont-aux-Dames, Coulommies, Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, La Haute-Maison, Sancy-lès-Maux, Tigeaux, Vaucourtois, Villiers-sur-Morin, Voulangis :

Contribution obligatoire au fonctionnement du service d'incendie et secours (compétente

délégée au SDIS de Seine-et-Marne) en lieu et place des communes membres.

- » **Sur le territoire des communes de Basseville, Bussièrès, Chamigny, Changis-sur-Marne, Citry, La Ferté-sous-Jouarre, Jouarre, Luzancy, Méry-sur-Marne, Pierre-Levée, Reuil-en-Brie, Saâcy-sur-Marne, Sainte-Aulde, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Sammeron, Sept-Sorts, Signy-Signets et Ussy-sur-Marne :**

La communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des centres de secours, compétence déléguée au conseil départemental de Seine-et-Marne et pour la contribution au SDIS.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

- » **Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes**

ÉMETTEURS

La communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des deux émetteurs TDF situés à la Ferté-sous-Jouarre, lieu-dit « La Gambière » et à Méry-sur-Marne, lieu-dit « Les Usagers » : se limitant aux locations perçues et participations versées à l'organisme qui en a la charge au titre de la maintenance des ouvrages.

ÉLECTRIFICATION RURALE

- » **La communauté d'agglomération est compétente en matière d'électrification rurale sur le territoire des communes de Basseville, Bussièrès, Chamigny, Changis-sur-Marne, Citry, La Ferté-sous-Jouarre, Jouarre, Luzancy, Méry-sur-Marne, Pierre-Levée, Reuil-en-Brie, Saâcy-sur-Marne, Sainte-Aulde, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Sammeron, Sept-Sorts, Signy-Signets et Ussy-sur-Marne**

TRANSPORTS

- Elaboration et actualisation d'un plan local de déplacement.
- Étude, participation à la réalisation et entretien d'aire multimodale conformément au schéma défini par le Département
- Subventions des titres de transport des collégiens non subventionnables et des lycéens du territoire.

- La communauté d'agglomération est compétente pour l'organisation et la gestion des transports scolaires des établissements primaires vers le centre aquatique des Capucins, la piscine de La Ferté-sous-Jouarre et la piscine de Crécy-la-Chapelle.
- Installation et entretien des abribus sur le territoire (hors abribus du département)

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

La communauté d'agglomération est compétente pour la mise en place et la gestion d'un Système d'Information Géographique (SIG) sur les communes, mais aussi de la communauté d'agglomération pour l'ensemble de ses compétences (achat de logiciel, de bases de données compris)

INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME LIÉS AU DROIT DES SOLS

- » **La communauté d'agglomération est compétente pour le compte de ses communes membres de l'instruction liés aux droits des sols, conformément à l'article R.423-15 du code de l'urbanisme et dans le cadre des conventions conclues entre la communauté et ses communes membres.**

Au titre de l'article L422-1 du code de l'urbanisme, le maire délivre, au nom de la commune, les autorisations d'urbanisme

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE, CRÉATION OU AMÉNAGEMENT

Les voies intérieures aux zones d'activités d'Amillis, Beauthel, Chailly-en-Brie, Extension ZA « 18 Arpents » à Boissy-le-Châtel, ZA « Les Longs Sillons » à Coulommiers, Zone de Voisins à Mouroux.

SANTÉ

La communauté d'agglomération est compétente en matière de santé pour :

- Construction, entretien et gestion d'une maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre
- Construction, entretien et gestion d'une maison de santé pluriprofessionnelle universitaire à Coulommiers
- Participation à des investissements communaux permettant l'accueil d'une offre de soin itinérante et de proximité en lien avec la maison de santé pluriprofessionnelle universitaire à Coulommiers
- Participation aux frais de fonctionnement des cabines de télé médecine installées par le département

CULTURE ET TOURISME

En matière de soutien à la promotion d'actions de rayonnement intercommunal dans les domaines culturels et touristiques

- Festival des 2 rivières à La Ferté-sous-Jouarre
- La Foire aux Fromages à Coulommiers
- Le Moulin Jaune à Crécy-la-Chapelle
- Voulstock à Voulangis

CHARTRE DE PAYS, PARC NATUREL RÉGIONAL

Charte de Pays, parc naturel régional

MISE EN OEUVRE DES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (SAGES)

- » Animation, étude et concertation dans les domaines de la prévention des risques d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

MAISON FRANCE SERVICES

Création et gestion des Maisons France Services

SÉCURITÉ

La communauté d'agglomération a réuni le jeudi 17 octobre 2024 son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) à Coulommiers. Si la sécurité n'est pas une compétence intercommunale, elle constitue un enjeu qui dépasse les limites communales. La communauté d'agglomération a donc un rôle à jouer pour faciliter les échanges et définir les priorités d'action communes à l'échelle de notre territoire.

Conférences thématiques

Le CISPD offre un cadre d'échanges et de partage d'expériences, autour des questions de sécurité, de tranquillité publique et de prévention, pour les communes. En 2024, une réunion d'information et d'échanges a été organisée avec la Gendarmerie et la Police Nationale, autour de la prévention des conflits et de la gestion des incivilités.

Nouvelle intervenante sociale en Gendarmerie

Le territoire est couvert par deux postes d'intervenants sociaux (l'un sur le secteur du commissariat de Police

Nationale, l'autre sur le ressort de la Gendarmerie) dont la mission est d'accompagner les victimes de violences familiales et conjugales. L'agglomération a souhaité employer directement les deux intervenants sociaux dédiés à son territoire. Cette décision a été actée lors du conseil communautaire d'octobre 2024 et a permis l'arrivée de Céline Debliquy au sein de la Gendarmerie de Coulommiers en 2025.

1^{ère} édition des Rencontres de la Sécurité



Près de 500 élèves du territoire et 2000 visiteurs ont été accueillis à la Sucrierie de Coulommiers les 26 et 27 avril 2024. Au programme : découverte des métiers de la sécurité : pompiers, po-

liciers, gendarmes, douaniers, militaires... Des ateliers, démonstrations, scène de crime, manœuvres, véhicules d'intervention, et même des initiations aux premiers secours !

URBANISME ET HABITAT



AUTORISATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS), est chargé, pour le compte des communes de l'agglomération, de l'instruction des différentes autorisations d'urbanisme. Le service instruit et émet un avis en fonction des dispositions réglementaires propres à chaque commune. Le Maire reste l'autorité compétente pour délivrer les autorisations. En 2024, le service urbanisme intercommunal (6 instructeurs), implanté à Coulommiers a réalisé :

- Autorisation préalable d'enseigne : 31
- Autorisation de travaux : 50*
- Certificats d'urbanisme : 2852*
- Déclarations préalables : 2025*
- Permis d'aménager : 19
- Permis de construire : 415
- Permis de démolir : 41

Soit un total de 4 800 actes pour les 52 communes de l'agglomération traités par le service instructeur.

**une partie des dossiers est directement traitée par les communes.*

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

L'année 2024 s'est traduite par le développement de la gestion par voie dématérialisée des autorisations d'urbanisme. Le service urbanisme a mis en place pour les communes le transfert dématérialisé au contrôle de légalité, permettant ainsi d'éviter les envois postaux en recommandé.

Un guichet unique leur permet désormais d'assurer le dépôt, la gestion et le suivi dématérialisé des autorisations d'urbanisme par l'intermédiaire d'une plateforme.

PLANIFICATION

• Documents d'urbanisme (PLU communaux)

Le service urbanisme a initié ou suivi :

- 6 procédures de modification
- 5 procédures de révisions

• Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

En 2024, l'agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un PLUi. Par délibération du 16 octobre 2024, les élus ont validé sa prescription pour définir une vision de développement à long terme, affirmant la position du territoire entre métropole

parisienne et espaces ruraux, et répondant aux besoins en habitat, emploi, services, qualité de vie, ainsi qu'aux enjeux liés au changement climatique. Le PLUi, élaboré en concertation avec élus, administrés, partenaires et Personnes Publiques Associées (PPA), vise à unifier les règles d'urbanisme pour les 54 communes, tout en respectant leurs spécificités locales. Un marché de consultation a été lancé en vue du recrutement d'un bureau d'études pour démarrer le projet en juin 2025.

POLITIQUE DE L'HABITAT

• Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH a été ajusté suite aux retours des communes et de l'État, puis validé le 16 octobre 2024. L'avis favorable de l'État et du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement a permis son approbation en mars 2025. Le PLH a pour objectif de définir la politique de l'habitat pour les six prochaines années, à travers un programme d'actions pour les 54 communes.

• Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

La première conférence, co-présidée par le préfet et le président de l'agglomération, s'est tenue le 10 décembre 2024. Elle a réuni élus, bailleurs sociaux, Action Logement et services de l'État, autour des enjeux de mixité sociale et d'accès à l'information pour les demandeurs. Ces orientations seront soumises au vote lors de la prochaine CIL qui se déroulera en 2025.

• Petites Villes de Demain (PVD) à Crécyl-la-Chapelle et La Ferté-sous-Jouarre

Début 2024, les 2 communes, l'Agglomération, l'État et la Caisse des Dépôts ont signé la convention Petites Villes de Demain, visant à revitaliser les centres-villes des communes de moins de 20 000 habitants.

• Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – volet Renouvellement Urbain (OPAH-RU) multisites de Crécyl-la-Chapelle et La Ferté-sous-Jouarre

En 2024, les 2 communes ont défini les périmètres et objectifs d'une OPAH-RU via une convention. Le programme cible la rénovation énergétique, l'adaptation des logements pour l'autonomie, et la lutte contre l'habitat indécemment. La phase opérationnelle est prévue pour 2025-2026.

• OPAH-RU dans le cœur de Ville de Coulommiers

Pour sa deuxième année, le service Habitat accompagne Coulommiers dans le suivi-animation de l'OPAH-RU via un prestataire qui aide les administrés à monter leurs dossiers de rénovation énergétique, ravalement ou adaptation pour perte d'autonomie. Depuis mars 2023, plus d'une dizaine de projets ont été subventionnés par l'État (ANAH) et la Ville.





2

**COMMUNAUTÉ
D' ACTIONS
COMMUNAUTÉ
DE PROJETS**



PETITE ENFANCE

ACCUEIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU JEUNE ENFANT (EAJE)

389 enfants ont été accueillis dans les structures :

- 51 enfants au multi accueil « les lucioles »
- 92 enfants à la crèche familiale « les cigales »
- 54 enfants à la Halte-garderie itinérante « mille pattes »
- 87 enfants au multi accueil « bulle d'éveil »
- 75 enfants au multi accueil « l'éveil du pays Créçois »
- 30 enfants au multi accueil « bulle à malice »

ACCUEIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU JEUNE ENFANT (EAJE) EN DÉLÉGATION

96 enfants ont été accueillis dans les structures en 2024 :

- 19 enfants à la crèche familiale « A l'abord'âge » à La Ferté-sous-Jouarre
- 77 enfants au multi accueil « Les Petits Petons » à La Ferté-sous-Jouarre

LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (LAEP) :

Une bonne fréquentation avec 234 enfants accueillis (289 en 2023, 224 en 2022) et 215 accompagnants (241 en 2023, 179 en 2022) qui ont participé aux 226 séances proposées sur l'année. La convention du LAEP prenant fin au 31 décembre 2024, un comité de suivi a eu lieu le 6 décembre avec les partenaires institutionnels et les partenaires locaux. L'objectif de ce comité étant de faire le bilan des quatre années précédentes et de se projeter sur les évolutions ou améliorations à mettre en œuvre sur les 4 prochaines années.

ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DU RÉSEAU D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ (REAAP)

L'ensemble du service Petite Enfance a mené des actions transversales de soutien à la parentalité sous plusieurs formes :



- **3 matinées jeux** organisées des samedis afin de toucher le plus grand nombre de familles (328 participations de parents et 300 enfants)
- **4 ateliers parent/enfant** au sein des EAJE (81 participations de parents et 67 enfants)
- **4 ateliers de motricité** proposés par le RPE (59 participations de parents et 65 enfants)
- **4 conférences accessibles en présentesielles** (conférence (« l'entrée à l'école maternelle », « Colère et opposition chez le jeune enfant », « L'acquisition du langage », « Jouer avec la nature »), 78 familles ont participé.



RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

- 535 assistant(e)s maternel(le)s agréés sur le territoire dont 485 en activité soit une offre d'accueil d'environ 1736 places.
- 7 animateurs répartis sur les 3 antennes: La Ferté-sous-Jouarre, Coulommiers et Saint-Germain-sur-Morin.

Avec les familles :

Le RPE poursuit sa mission de « Guichet Unique » sur l'ensemble du territoire pour renseigner les familles sur les différents modes d'accueil existants, les accompagner dans leur démarche de parent employeur d'assistant maternel et/ou effectuer les demandes de pré-inscription pour les structures d'accueil de la CACPB:

- 554 contacts de familles, dont 62 dans le cadre du dispositif Guichet unique mon enfant.fr (demande d'information en ligne) en recherche d'un mode d'accueil et 347 contacts relatifs à la contractualisation parent/assistant(e) maternel(le).

Les demandes sont en baisse cette année (-22% pour les demandes en EAJE et -33% pour les demandes d'accueil d'assistants maternels).

- Partenariat avec la CARED et la CAF pour l'accompagnement des familles bénéficiaires du RSA ou monoparentales.

- Temps ponctuels ouverts aux parents : conférences, pique-niques, matinées « lisons avec bébé », Semaine Nationale Petite Enfance (nouveau en 2024, 23 familles et 324 enfants ont participé).

Avec les assistant(e)s maternel(le)s :

- 4784 contacts (RDV, téléphone ou courriel), en hausse (3 535 contacts en 2023)
- 26 ateliers d'éveil sont proposés chaque semaine (périodes scolaires) sur 20 sites différents. 606 Ateliers d'éveils ont permis d'accueillir 224 assistant(e)s maternel(le)s différents (2525 participations) sur l'ensemble des lieux d'accueil et 793 enfants différents (6268 participations)
- Propositions de sorties et autres animations (Bibliothèque, chasse aux œufs, pique-niques, matinées lectures, éveil musical, visite d'un verger et spectacle de Noël).
- Organisation de la Semaine Nationale Petite Enfance: 7 séances, 129 assistants maternels et 337 enfants ont participé.

- Partenariat avec la bibliothèque de Coulommiers, Jouarre, Pommeuse, ainsi que l'école de musique du Pays Fertois.
- Actions de professionnalisation : 18 séances d'analyse de pratique (6 séances annuelles proposées sur les 3 antennes des RPE) pour 29 assistant(e)s maternel(le)s
- 7 conférences pour 333 participations d'assistant(e)s maternel(le)s, proposées à la fois en présentiel et en visio-conférence, accompagnement au départ en formation continue 10 formations proposées sur notre territoire pour 80 assistant(e)s maternel(le)s.
- Accompagnement aux épreuves obligatoires du CAP pour le premier renouvellement d'agrément: 3 groupes pour 20 assistant(e)s maternel(le)s.

BILAN ET PROJETS DU SERVICE PETITE ENFANCE



Comme chaque année, 2024 a été riche en activités et en projets auprès des enfants. Poursuite des partenariats autour de la lecture, promotion du livre dans le développement du jeune enfant, travail autour des droits de l'enfant, découverte de la nature, jardinage, sensibilisation aux gestes écoresponsables et au recyclage. Mais aussi, sensibilisation autour des alternatives aux écrans, équité filles / garçons et expériences artistiques et culturelles.

La crèche familiale et la halte-garderie ont poursuivi leur réorganisation chacune. Pour la première du fait de l'ajustement de son agrément à la réalité de son activité et la seconde du fait de son extension fin 2023 en accueil de 2 journées complètes les mardis et jeudis avec fourniture des repas. L'ensemble des EAJE a poursuivi son activité sur le thème de l'autonomie des enfants en vue de l'entrée en école maternelle ainsi que sur la place des familles au sein des accueils.

Les travaux de l'ALSH de Mouroux se sont terminés fin 2024 permettant de projeter l'utilisation de la salle dédiée à la petite enfance pour les services du LAEP, RPE et HGI en 2025.

Le service RPE a bénéficié d'une subvention de la CAF à hauteur de 80% permettant le remplacement de 3 véhicules sinistrés lors des dernières inondations de la ville de Coulommiers.

L'ensemble du service a participé activement aux réunions préparatoires à la signature de la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF, la MSA, le Département et les nombreuses communes signataires.



ENFANCE

Les missions principales du Service Enfance :

- Assurer un accueil de qualité pour les enfants de 3 à 11 ans
- Promouvoir l'épanouissement des enfants à travers des activités éducatives, culturelles et sportives
- Soutenir les familles en proposant des services adaptés à leurs besoins
- Développer l'offre d'accueil et suivre des effectifs dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : dans le cadre de sa politique en faveur de l'enfance, la communauté d'agglomération poursuit activement le développement et l'optimisation de son réseau d'ALSH, en réponse aux besoins croissants des familles du territoire.

LES EFFECTIFS 2024, DANS LES STRUCTURES GÉRÉES EN DIRECT PAR L'AGGLOMÉRATION

Les quatre ALSH ont accueilli un total de 1064 enfants, répartis sur les structures suivantes :

- Dammartin-sur-Tigeaux : 215 enfants
- Faremoutiers : 314 enfants
- Guérard : 291 enfants
- Pommeuse : 244 enfants

Ces accueils ont permis de proposer, sur le temps périscolaire, mercredi et vacances, des activités diversifiées, en lien avec les projets pédagogiques de chaque structure, favorisant la créativité, l'autonomie et le vivre ensemble.

Activités et projets dans les ALSH

Les Accueils de Loisirs de la communauté d'agglomération proposent une variété d'activités éducatives et ludiques, adaptées aux enfants de 3 à 11 ans. Ces activités sont conçues pour favoriser le développement personnel, la créativité et la socialisation des enfants, tout en répondant aux besoins des familles du territoire.

Les ALSH offrent un programme riche et diversifié, incluant :

- **Activités manuelles** : réalisation de peintures, travaux de bricolage, créations décoratives en lien avec les saisons.

• **Jeux et sports** : participation à des activités physiques variées comme les jeux en équipe, les parcours d'agilité ou l'initiation à diverses disciplines sportives.

• **Sorties éducatives** : excursions culturelles telles que les musées, balades en pleine nature ou spectacles vivants.

• **Animations thématiques** : semaines autour d'un univers spécifique (comme le cirque ou les sciences), avec un accent particulier sur l'éveil à l'écologie.

• **Temps forts festifs** : organisation de moments conviviaux comme les carnivals, les célébrations de fin d'année ou les marchés de Noël.

Ces activités sont encadrées par des équipes d'animation qualifiées, qui élaborent des projets pédagogiques en lien avec les besoins, les capacités et les intérêts des enfants.

• Projet intergénérationnel :

Certains ALSH, comme celui de Maisoncelles-en-Brie, développent des projets intergénérationnels en partenariat avec des établissements locaux, tels que l'EHPAD Chantemerles.

Ces initiatives permettent aux enfants de partager des moments conviviaux avec les résidents, à travers des ateliers créatifs, des goûters ou des échanges de cadeaux, renforçant ainsi les liens sociaux et la solidarité entre générations.

PERSPECTIVES

Le service Enfance poursuit ses efforts pour adapter l'offre d'accueil à l'évolution démographique du territoire et aux attentes des familles. La future ouverture de l'ALSH de Mouroux s'inscrit pleinement dans cette dynamique de développement et d'amélioration continue du service public de proximité.

Dans cette même dynamique, les services Enfance, Techniques et Urbanisme travaillent sur le programme d'un futur ALSH sur la commune de Pommeuse.



INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La communauté d'agglomération s'engage activement en faveur de l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein de ses accueils de Loisirs. Cette démarche qui vise à garantir à chaque enfant un accès équitable aux activités de loisirs, favorisant ainsi leur épanouissement et leur intégration sociale, est soutenue par la CAF de Seine-et-Marne. Elle est mise en place grâce à un partenariat local avec le Pôle Ressources Handicap (PRH) 77 et le Point d'Accès aux Droits (PAT) de Coulommiers, qui apportent un appui précieux aux équipes éducatives et aux familles. Par exemple, des structures ont bénéficié de l'intervention du PAT de Coulommiers lors des journées de sensibilisation au handicap pour les équipes. Le PRH Nord 77, quant à lui, est intervenu pour mettre en place des espaces de retrait pour les enfants nécessitant un temps calme et l'utilisation de matériel adapté. L'objectif est de créer un environnement bienveillant et stimulant, où chaque enfant peut participer pleinement aux activités proposées.

CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS À MOURoux

L'année 2024 a été marquée par la construction d'un nouvel ALSH à Mouroux. Ce projet vise à doter la commune d'un équipement moderne, fonctionnel et adapté aux besoins des enfants de 3 à 11 ans.

Ce futur accueil aura une capacité d'environ 120 enfants (60 maternels et 60 élémentaires) et viendra compléter l'offre existante et permettra d'offrir de meilleures conditions d'accueil sur les temps périscolaires, mercredis et vacances.

- **Avant-projet définitif (APD) approuvé en conseil communautaire le 22 septembre 2022.**
- **Démarrage des travaux : juin 2023**
- **Fin des travaux : novembre 2024**
- **Inauguration : début 2025.**

Budget : 2.6 M€ H.T.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES STUDIOS DE CINÉMA TSF

Le tout premier « backlot » (décors extérieurs) du pays a vu le jour à Maisoncelles-en-Brie, sur le site de l'aérodrome Coulommiers-Voisins. Ces décors des rues de Paris ont déjà accueilli plusieurs tournages, dont la scène introductive de la cérémonie d'ouverture des JO 2024, avec Zinedine Zidane.

Depuis 2022, l'agglomération accompagne en effet l'installation des studios de l'entreprise TSF, acteur majeur du cinéma dans le monde, sur notre territoire. Ce travail se poursuivra en 2025 pour mettre en œuvre les procédures d'urbanisme nécessaires à son développement.

La réussite de ce projet représente un enjeu important pour le territoire, avec des retombées attendues en termes d'emploi, d'économie locale et d'attractivité. Soutenu par l'État dans le cadre du plan France 2030, le projet représente un investissement de 98M€ sur le territoire de la part de TSF, pour aménager un lieu de tournage unique en France, qui pourra faire travailler simultanément 3 000 personnes par jour. La prochaine étape pour TSF consiste à construire 17 500 m² de studios répartis en 12 grands plateaux.

Le site de l'aérodrome se prête idéalement au projet, avec des sols déjà artificialisés par les anciennes pistes de décollage et un environnement paysager agricole qui sera préservé puisqu'il garantit de bonnes conditions de tournage. Les studios utiliseront par ailleurs la culture locale du miscanthus pour alimenter des chaudières à biomasse. Matériaux de construction biosourcés, panneaux solaires, puits canadiens, récupération des eaux de pluie et végétalisation du site, les studios répondront aux normes environnementales imposées par les productions internationales.

FUTURE ZAC PLATEAU DE VOISINS À AMOUROUX

A proximité de l'aérodrome Coulommiers Voisins et des studios de cinéma, l'agglomération aménagera un parc de 27ha dédié à l'activité économique (sauf commerces). L'objectif est de favoriser l'implantation et le développement d'entreprises sur le territoire, pour créer des emplois locaux.

L'aménagement prévoit une insertion paysagère du parc dans son environnement et répondra aux enjeux du développement durable.

- En 2024 la DRAC a donné un avis favorable à la libération des terrains.
- En 2025 sont prévus l'étude d'avant-projet (AVP) et de l'avant projet définitif (APD) puis le démarrage des travaux Voirie et Réseaux Divers (VRD) et de viabilisation et des travaux d'aménagement au 4^e trimestre (durée des travaux 6 mois).

À la suite des nombreuses intempéries survenues en 2024, la communauté d'agglomération a décidé de créer un grand fossé et un merlon afin de stopper les eaux de ruissellement entre la ZAC et la commune de Pommeuse, ceci pour protéger les habitations avant même les travaux de la future zone d'activité.

AGRANDISSEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉ À COULOMMIERS

Le parc d'activité des Longs Sillons s'est agrandi en 2023 par la viabilisation de 1,4 hectares. La rue des Eparnailles dessert 7 nouveaux terrains viabilisés dont un certain nombre sont d'ores et déjà réservés.



Un 1^{er} permis de construire a été délivré à l'entreprise Distribution Frisson - DIS-GROUP, grossiste alimentaire pour les restaurants, les boulangers et les pâtisseries. Les travaux devraient commencer courant juin 2025.



Un second permis de construire a été délivré à la SCIMED 26, pour la création d'un cabinet dentaire et de stomatologie. Les travaux devraient commencer aussi cet été 2025.



LES PRÊTS D'HONNEUR

La communauté d'agglomération est partenaire d'Initiative Nord Seine-et-Marne, cette association a pour mission de favoriser l'initiative de création, de reprise ou de développement d'entreprises par l'octroi d'un prêt d'honneur à la personne, sans intérêt et sans garantie. Des comités d'agrément ont eu lieu à Coulommiers en mars et juillet 2024.

En 2024, 12 chefs d'entreprise ont obtenu un avis favorable pour un prêt d'honneur. Il s'agit de 2 créations d'entreprise ; 2 développements et 6 reprises. Ces 10 entreprises ont permis le maintien et/ou la création de 26 emplois.

Création

- Sté «Prénovelle» - maçonnerie Générale à Guérard
- Sté «L'affaire Thé» - salon de thé à La Ferté-sous-Jouarre

Développement

- Micro-crèche «Les Petits bouts de nous» à Coulommiers
- Audioprothésiste Lamote Théo à Coulommiers

Reprise

- Sté «M'Bioty» - institut de Beauté à Coulommiers
- Sté «Piardelec» - électricité à Jouarre
- Sté «Sm Auto» - franchise de Glass Auto à Coulommiers
- Sté «Charcuterie Maxime d'Export» - charcuterie traiteur à Coulommiers
- Sté «PG Invest» - ambulances à Couilly-Pont-aux-Dames
- SCEA «Ferme du Bias» à Crécy-la-Chapelle

Montant total octroyé : 187 000€.

LES TÉLÉCENTRES

Le 3^{ème} tiers-lieu de l'agglomération a ouvert ses portes le 7 octobre 2024 et son inauguration est intervenue le 28 novembre.

Ce nouveau téléc centre e-@gine dispose de 8 bureaux (2 bureaux d'une personne ; 4 bureaux de 2 personnes et 2 bureaux de 3 personnes), d'un espace de coworking pour 4 utilisateurs, d'une salle de réunion ainsi que d'un espace cosy et cuisine.



L'inauguration du 28 novembre 2024

LES CAFÉS DE LA CRÉATION

Ce sont des événements organisés plusieurs fois dans l'année par le Crédit Agricole Brie Picardie, en partenariat avec les téléc centres e-L@b, e-Cre@ et e-M@gine de la communauté d'agglomération au sein même de ces derniers. Ces rendez-vous libres et gratuits permettent aux porteurs de projets, avant de se lancer ou bien pour développer leur entreprise, de bénéficier de conseils personnalisés de la part d'experts de l'entrepreneuriat.

Ci-dessous la liste des experts généralement présents aux Cafés de la création : France Travail, CCI Seine-et-Marne, France Active Seine-et-Marne Essonne, CMA Île-de-France, Initiative Nord Seine et Marne, Chambre des Notaires de Seine et Marne, Barreau de Meaux, Association des experts Comptables (aec77).

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

L'ouverture à la commercialisation de la fibre est en cours sur toutes les communes du territoire, certaines zones au sein des communes restent encore en attente de raccordement, là où des travaux importants de Génie Civil spécifiques sont nécessaires.

Déployer la fibre en milieu rural est un défi complexe, cela s'opère notamment avec un investissement de la communauté d'agglomération de 838 860 euros pour raccorder les sites de foyers dits «isolés», cela représente un déploiement de plus de 460 prises, 35 communes sont concernées.

L'accès à la fibre optique pour les habitants est une condition importante pour répondre aux nouveaux usages du numérique au quotidien et futur : télétravail, démarches en ligne, formation à distance ou encore télé médecine sont essentielles au développement économique local, notamment pour les artisans, commerçants, agriculteurs et TPE/PME ainsi que l'attractivité résidentielle des zones rurales.

L'agglomération investit au total 5,09 millions d'euros dans le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

La fin du déploiement de la fibre est prévue en 2026.

ENVIRONNEMENT

LE PCAET (PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL)

La communauté d'agglomération est engagée, depuis 2020, dans une démarche de formalisation de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), enrichi d'un Plan air renforcé adapté au territoire. Ce document permet de définir un projet territorial de développement durable, pour une durée de 6 ans.

Pour rappel, le PCAET comporte au total 40 actions déclinées autour de quatre grandes orientations :

- la maîtrise des énergies et la promotion des énergies renouvelables,
- l'optimisation des déplacements et des mobilités durables,
- la préservation des ressources et des potentialités naturelles du territoire
- la valorisation des comportements éco-citoyens et modes de vie durables.

Le plan d'actions peut être enrichi et complété, au cours de sa mise en œuvre, par des initiatives portées par la collectivité ou des acteurs du territoire.

En 2024, le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) de l'agglomération Coulommiers Pays de Brie a fait l'objet d'une consultation auprès des services de l'État, notamment la MRAe (Mission Régionale d'Autorité Environnementale), et du grand public.

Des précisions complémentaires sont venues enrichir les documents. L'agglomération a également fourni des éléments de réponse à l'avis formulé par la MRAe.

Une première action a déjà été initiée en 2024 en matière de rénovation énergétique, dans le souci de rendre encore plus durables les bâtiments de l'agglomération. L'agglomération a en effet effectué un audit énergétique sur ses bâtiments de plus de 1000 m² (piscines, équipements sportifs, complexe cinématographique, structures d'accueil,...). L'objectif de cette démarche est de connaître l'état actuel des bâtiments, datant pour la plupart d'avant les années 2000. Il permet à l'agglomération d'établir un plan pluriannuel d'investissement des travaux à engager afin d'atteindre les économies d'énergie souhaitées.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial a été adopté lors du conseil communautaire du 4 mars 2025. Une évaluation à mi-parcours devra être réalisée au bout de 3 ans.

SERVICE UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (SURE)



La communauté d'agglomération en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, propose un service de conseils neutres, objectifs et gratuits sur la rénovation énergétique du bâti.

Les particuliers, les professionnels et les collectivités peuvent s'adresser à un conseiller maîtrise de l'énergie. Ce service est de plus en plus connu et utilisé par les habitants (permanences à Crécy-la-Chapelle, Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre).

En 2024, plus de 500 demandes de particuliers ont été traitées. Des habitants de toutes les communes ont déjà sollicité le service au moins une fois. Les permanences ont lieu dans les France services.

EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les compétences «eau et assainissement» sont exercées par la communauté d'agglomération sur l'ensemble du territoire. Voici les principales réalisations de 2024 et celles en cours :

AMÉLIORER ET SÉCURISER LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Puits de Chamigny

Du fait des besoins d'accroissement des volumes à fournir, l'agglomération a décidé les travaux suivants :

- L'équipement et le raccordement de 4 nouveaux forages
- L'adaptation de l'usine actuelle pour permettre le traitement des eaux des 4 nouveaux forages et du puits à drains réhabilité et des forages.

Investissement : 2 752 700 €

Réhabilitation source de la Roche à Coulommiers

Sécuriser le site et l'alimentation en eau potable jusqu'au réservoir des Caillets raccordé à l'UTEP

Investissement : 372 750 €



Château d'eau à Jouarre

Sécurisation de l'alimentation en eau potable et réhabilitation structurelles du réservoir.

Fin des travaux en juillet 2024

Investissement : 496 953 €



Citry : château d'eau Villaré

Investissement : 402 150 €

ASSURER L'APPROVISIONNEMENT PUBLIC EN EAU POTABLE

Coulommiers

Renouvellement de la conduite et du renouvellement des branchements rue du Docteur Lorimy.

Investissement : 543 300 €

Coulommiers :

Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement rue Jehan de Brie.

Investissement : 725 470 €



La Ferté-sous-Jouarre

Réfection des réseaux d'eau potable Rue Pierre Marx

Investissement : 590 441 €





ASSAINISSEMENT

Boissy-le-Châtel

Réalisation d'un Schéma Départemental d'Alimentation en assainissement (SDA)

Investissement : 315 438 €

STEP Chevru

Travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif - Construction d'une STEP de 1100 EH. Mise en service début 2024.

Montant de l'opération : 120 529 €



STEP Amillis

Travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif - Construction d'une STEP de 400 EH. Livraison en 2024.

Montant de l'opération : 494 622 €



Convention de mandat de mise en conformité des particuliers

Mise en conformité des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales en partie privés. Convention de mandat avec l'Agence de l'eau Seine-et-Marne (A.E.S.N).

Montant : 2 964 000 €

STEP Guérard

- Travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif - Construction d'une STEP de 2600 EH

Montant de l'opération : 2 812 887 €

Livraison en 2024.

- Travaux rue Georgevilliers à Guérard renouvellement du réseau d'assainissement jusqu'à la STEP

Investissement : 249 705 €



STEP Maisoncelles-en-Brie

Travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif - Construction d'une STEP de 1100 EH.

Livraison en 2025

Montant de l'opération : 2 075 760 €

RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

La Ferté-sous-Jouarre

Rue Pierre Marx

Investissement : 4 048 716 €

Jouarre

Les Corbiers-Sept Sorts

Investissement : 96 900 €

Guérard

Avenue de la Binache

Investissement : 367 500 €

Villiers-sur-Morin

Rue de Paris

Investissement : 140 250 €

Luzancy

Rue du Général Leclerc

Investissement : 265 650 €

GEMAPI

PRÉVENTION DES INONDATIONS: LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AGIT AVEC LES SYNDICATS DE RIVIÈRE

L'agglomération agit et porte les actions à mener pour lutter de manière efficace contre les inondations, avec les syndicats de rivière compétents sur leur périmètre.

Néanmoins, début 2025, les élus de l'agglomération ont appelé le Smage des 2 Morin à :

- une réflexion urgente sur la gouvernance du syndicat avec les présidents des intercommunalités membres
- une extension de compétence aux ruissellements
- une réorientation du plan d'investissement pour mobiliser en priorité les moyens sur la protection de nos concitoyens face au risque d'inondations, à travers notamment la création de zones de rétention.

À l'échelle de l'agglomération

Réalisation d'un schéma directeur, une étude de ruissellement et érosion des sols est réalisée

pour l'ensemble des communes du territoire

Montant : 328 908 €

• Condé-Sainte-Libiaire

Restauration des berges de La Marne. Études en 2021-2024 en phase de finalisation pour des aménagements de berges en 2025.

Montant de l'opération : 672 000 €

• Contrat de Territoire Eau & Climat (CTEC)

Petit Morin pour la mise en place d'actions de lutte contre les inondations par ruissellement et l'érosion des sols

Montant : 43 447 €

• Installation et suivi des stations de mesures

Études pour le suivi du fonctionnement des cours et prévision des crues et étiages

Montant : 216 600 €

• Travaux d'urgence réalisés à Saâcy-sur-Marne

Renforcement de berges avec enrochement et curage de rû

Montant : 28 251 €



GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES (G.E.P.U)

La loi NOTRe du 7 août 2015 attribue, à titre obligatoire, la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (G.E.P.U) » aux communautés d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2020.

Cette compétence correspond à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales urbaines. L'agglomération Coulommiers Pays de Brie exerce donc cette compétence depuis le 1^{er} janvier 2020.

Des conventions de gestion ont été établies en 2020 et renouvelées chaque année entre les communes et l'agglomération. Elles stipulent les conditions d'exercice de la compétence. L'entretien et l'exploitation assurés par les communes et l'investissement par l'agglomération.

D'autre part, il faut rappeler que les charges d'investissement, portées par l'agglomération, sont de 50 %, pour des projets de gestion d'eaux pluviales identifiés par les communes. En revanche la charge de l'investissement est portée en totalité (100 %) dans le cas où le projet est décidé par l'agglomération Coulommiers Pays de Brie.

À l'échelle de l'agglomération

Réalisation d'un schéma directeur des Eaux pluviales

Investissement : 807 016 €

TRAVAUX EAUX PLUVIALES

La Ferté-sous-Jouarre (rue Pierre Marx et rue Tierx)

Investissement : 998 362 € et 209 875 €

Coutevroult (Chemin des roches)

Investissement : 478 150 €

Sancy-lès-Meaux (Prés des Vignes)

Investissement : 122 781 €

Dammartin-sur-Tigaux (Avenue de la Gare)

Investissement : 21 000 €

Saâcy-sur-Marne (Rue de Montménard)

Saint-Jean les Deux-Jumeaux (Rue Pasteur)

Investissement : 105 000 €

Villers-sur-Morin (Chemin des Roches)

Investissement : 244 600 €

TOURISME

La fréquentation des activités touristiques, mises en place par Coulommiers Pays de Brie Tourisme, progresse chaque année :

- **85 000 personnes** ont fréquenté les 4 points d'accueil et le site web pour l'année 2024.
- **307 734 visiteurs** ont acheté un billet d'accès aux activités touristiques du territoire
- **191 858 nuitées** ont été vendues en 2024 au sein des 130 hébergements.

VALLÉE DES PEINTRES

A Crécy-la-Chapelle, Villiers-sur-Morin, Coulommiers, Luzancy et Ussy-sur-Marne, le projet «**Les Vallées des peintres du Grand Morin et de la Marne**» a pris son envol au second semestre avec pour objet de reprendre le parcours existant Vallée des Peintres de Crécy, le moderniser en lui apportant le bénéfice des nouvelles technologies de la réalité augmentée.

L'objectif est d'élargir la thématique des peintres à la vallée de la Marne et toucher de nouveaux publics grâce à une médiation attractive. Le projet donnera lieu à une offre de promenade « connectée » et se déploiera de 2025 à 2027.

LA BRIE À VÉLO

18 parcours en Pays de Brie



En 2024, les itinérances, boucles et traversées du Pays de Brie se sont vu agrandir de 18 nouveaux itinéraires cyclo développés au départ des stations vélopark des 2 rivières à La Ferté-sous-Jouarre et des

Capucins à Coulommiers. Ces nouveaux itinéraires de 7 à 48 km sont téléchargeables depuis le site web et aussi utilisables en navigation depuis l'application mobile « eBikePro Pays de Brie ».

Proposés aux touristes comme aux résidents de l'agglomération, ils peuvent être parcourus facilement à l'aide des vélos à assistance électrique en location dans les stations.

Les 18 circuits sont disponibles sur les 4 applications d'itinérance à vélo : Komoot, Cirkwi, Openrunner, Outdooractive

2 stations vélo Park

Les Vélo Park des 2 rivières à La Ferté-sous-Jouarre et des Capucins à Coulommiers sont accessibles à tous les visiteurs via des stations automatisées, disponibles avec l'application mobile « eBikePro Pays de Brie »

1 application mobile de location de vélo « eBikePro Pays de Brie » destinée à la location des vélos à assistance électrique.

LES LOISIRS NAUTIQUES À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE ET À COULOMMIERS

- A La Ferté-sous-Jouarre : 7 bateaux électriques de 7 places, 2 paddles à pédales et 2 pedayak.
- A Coulommiers : 2 bateaux électriques de 5 places, 5 nouveaux pédalos en remplacement des anciens et 2 Paddles stand up. Réservation en ligne ou en espace tourisme.

PORT DE PLAISANCE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Le long de la Marne à La Ferté-sous-Jouarre, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux et Nanteuil-sur-Marne, la collectivité a repris la délégation de service public pour la confier à l'établissement public Coulommiers Pays de Brie Tourisme. **Une capitainerie avec un maître de port et de nouveaux services ont été apportés aux plaisanciers** en matière de sécurité, gestion de l'énergie et accueil du public. A cet effet, une borne interactive d'information fut installée afin d'offrir une information complète et disponible 7 jours sur 7.

SERVICE GROUPES

L'objectif est de favoriser la visibilité et commercialiser les prestations de visites, transport, restauration des opérateurs touristiques du territoire auprès des clients professionnels qu'ils soient associatifs, privés, scolaires...

Près de 2000 visiteurs constitués en 60 groupes en provenance de toute l'Ile-de-France ont ainsi été accueillis par 25 prestataires du territoire.

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT À DESTINATION DES SOCIO PRO

L'année 2024 a été l'occasion de lancer des ateliers de professionnalisation en direction des professionnels de l'hébergement avec des tables rondes qui furent suivies d'un programme d'accompagnement composé de webinaires, ateliers, podcast.

TEMPS FORTS 2024

- **Foire aux Fromages à Coulommiers**: Le stand de l'espace tourisme a accueilli plus de 300 visiteurs et a mis à l'honneur le Brie de Coulommiers avec une animation culinaire
- **Festival des 2 rivières**
- **Coulommiers Aime son Brie** : 2 jours de fête (samedi et dimanche) avec une fréquentation record de plus de 5700 visiteurs: village des artisans du goût, la guinguette du samedi soir, le défilé des confrères et des vaches fantastiques autour de show culinaires.
- **Rencontres du Tourisme en Pays de Brie**: Événement dédié aux professionnels du tourisme. En 2024, 130 hébergeurs, 38 acteurs de loisirs, 32 boutiques à la ferme, de nombreux partenaires sont venus pour découvrir la saison touristique, échanger entre professionnels.



LE PROJET DE CONSTRUCTION DE «LA MAISON DES ARTS ET DU BRIE» À COULOMMIERS

La Maison des Arts et du Brie (MAB) verra le jour sur le site historique du Couvent des Capucins, à Coulommiers. En 2019, le site a été sélectionné par la Région pour intégrer le parcours de la gastronomie en Île-de-France. Il sera également un point d'attraction supplémentaire de la Foire Internationale aux Fromages et aux Vins de Coulommiers.

Avancement du projet :

- Avant-projet définitif (APD) approuvé en conseil communautaire en 2021
- Permis de construire accordé en 2023 ainsi que la finalisation de la conception de la scénographie et de la muséographie.
- Démarrage des travaux prévu début 2026 (pour une durée de 2 ans)

Coût pour la CACPB : 4,8 millions d'euros H.T.

Montant prévisionnel des subventions : 3 M€ H.T.

Flashez pour découvrir la vidéo de présentation de la Maison des Arts et du Brie



LE PROGRAMME LEADER TERRES DE BRIE

Le GAL Terres de Brie est animé et géré par Seine-et-Marne Attractivité depuis 2023 et dispose d'une enveloppe de 1145 000 € pour cette programmation 2023-2027

Le programme s'articule autour de 3 grands axes :

- La micro-aventure au cœur des projets touristiques et culturels du GAL : le dépaysement « grandeur nature » garanti à côté de chez soi
- Une agriculture tournée vers l'avenir et les habitants, fière de ses nouvelles filières
- Soutenir les démarches de transition des filières, des entreprises et du grand public : sobriété, transition énergétique, gestion forestière, économie circulaire...

Sur le territoire, depuis cette nouvelle programmation des avis favorables ont été remis pour la Foire aux Fromages et aux Vins de Coulommiers et pour la rénovation et l'aménagement de l'accueil touristique d'une rhumerie artisanale produisant des rhums 100% naturels à la Ferme du Grand Balleau à Jouarre.

En parallèle, les derniers dossiers en cours de paiement de la programmation précédente sont traités par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie. Le dernier paiement devrait se faire en 2025.

CULTURE

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS 2024

- La Foire aux Fromages de Coulommiers
- Festival des 2 rivières
- Festival Damfest

RÉSIDENCE ACT'ART

A la rentrée 2024, la Compagnie Plaisir d'Offrir Joie de Recevoir est partie à la rencontre des habitants. Elle a animé des ateliers créatifs auprès des publics partenaires du territoire (scolaires, centres de loisirs, EHPAD, ...) pour enregistrer des histoires sensibles, poétiques et construire des cabanes propres à leur univers. Toutes les constructions ont été réunies au sein d'un village de « Cabanes Hurlantes » où le public a pu découvrir ces réalisations à la médiathèque de La Ferté-sous-Jouarre.

MOULIN JAUNE DE SLAVA

Chaque année, l'agglomération offre à 400 élèves du CE1 au CM2 du territoire, la possibilité de découvrir le jardin remarquable du Moulin Jaune à Crécy-la-Chapelle.

En 2024, les jeunes des écoles de Bouleurs, Couilly-Pont-aux-Dames, Coulommiers, Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, Tigaux et Villiers-sur-Morin ont profité de cette visite et d'une initiation à la Commedia Dell'Arte.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS FERTOIS

18 professeurs, une directrice et une secrétaire au service de 260 élèves pour 26 disciplines enseignées. Cela représente 175 heures de cours dispensés par semaine, la plupart des élèves venant 2 ou 3 fois par semaine à l'école.

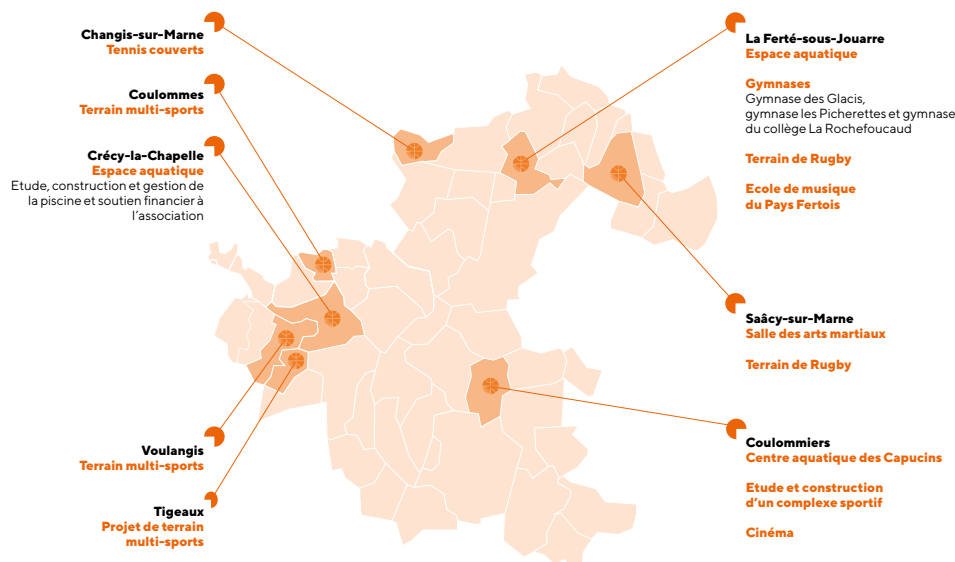
L'école de musique en 2024 ce fut aussi :

- **Musique à l'école**: 23 écoles du territoire ont bénéficié d'interventions musicales par les professeurs de l'école de musique du Pays Fertois. C'est en tout près de 2000 élèves touchés par une activité d'éducation artistique et culturelle.
 - **Des partenariats avec d'autres acteurs culturels** importants pour différentes manifestations (Festival des 2 Rivières, échanges avec d'autres conservatoires, chorales, cirque Royal Boui-Boui, service culturel des communes, Drac, ...)
 - **Le projet «un orchestre à l'école»** : en septembre 2024, les CE1 de l'école DUBURCQ ont reçu leurs instruments. Un groupe de saxophone a été créé, portant ainsi à 32 le nombre d'élèves touchés par le dispositif. Un petit spectacle avant les vacances de Noël 2024 a été présenté à tous les enfants de l'école.
 - **Les sorties pédagogiques des élèves** : notre Parrain François-Xavier SZYMCZAK a accompagné les élèves et professeurs pour une visite de Radio France.
 - **Les événements** : semaine musicale, auditions dans l'auditorium, mercredis musicaux, fête de la musique, nombreux concerts des élèves, participation des élèves au spectacle de restitution de la résidence artistique, interventions musicales à destination des enfants des crèches multi-accueil de l'agglomération, concerts et spectacles auprès des publics empêchés du territoire.
- L'école de musique offre de très beaux rendez-vous musicaux ouverts à tous et gratuits.



LOISIRS - ÉQUIPEMENTS

CARTE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



BILAN DE FRÉQUENTATION DES PISCINES

CENTRE AQUATIQUE

La Ferté-sous-Jouarre

36 976

ENTRÉES PAYANTES

LE CENTRE AQUATIQUE DES CAPUCINS

Coulommiers

71 181

ENTRÉES PAYANTES

Un transport des scolaires (primaires) de l'ensemble du territoire de l'agglomération est organisé vers les deux piscines (Ferté-sous-Jouarre et Coulommiers). Depuis la rentrée 2021-2022, les élèves du Pays Créçois sont conduits vers la piscine de la Ferté-sous-Jouarre. Coût pour l'agglomération : 144 573 € H.T.

TRAVAUX PROGRAMMÉS ET FRÉQUENTATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gymnase les Picherettes à la Ferté-sous-Jouarre

- Création d'une extension salle de gymnastique (en cours)

Fréquentation 2024/2025 : 18 328 entrées gratuites
(Associations, collèges, lycées, Pompiers, Gendarmerie)

Gymnase des Glacis à la Ferté-sous-Jouarre

Fréquentation 2024/2025 : 14 631 entrées gratuites
(Associations, collèges, Pompiers, Gendarmerie)

Gymnase de la Rochefoucauld à la Ferté-sous-Jouarre

- Mise en place d'une régulation pour le chauffage

Fréquentation 2024/2025 : 12 512 entrées gratuites
(Associations, collèges, lycées, Pompiers, Gendarmerie)

Tennis à Changis-sur-Marne

- Mise en place d'une régulation pour le chauffage (en cours)

Fréquentation 2024/2025 : 6 296 entrées gratuites
(Associations, collèges, Pompiers, Gendarmerie)

Salle d'arts Martiaux à Saâcy-sur-Marne

- Passage aux leds
- Réparation de la toiture

Fréquentation 2024/2025 : 7 632 entrées gratuites
(Associations, collèges, Pompiers, Gendarmerie)

PROJET DE RÉALISATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS À TIGEAUX

Ce projet, initié par le Pays Créçois, a été repris par la communauté d'agglomération. Avant la réalisation des travaux, de nouvelles demandes de subventions ont été réalisées en 2023-2024.

Composition du city stade multisports (24x12m) : 1 terrain de handball, 1 terrain de volley, 1 terrain de basket, 2 terrains de jeu de cross sur gazon. Structure composite et métallique.

Coût : 150 000 € HT (dont 39 828 € de subvention de l'état) - Réalisation fin 2025

Durée des travaux : environ 5 mois.





LOISIRS - ÉQUIPEMENTS

LES PISCINES DE COULOMMIERS ET DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

2024 est la cinquième année de gestion des deux équipements sous un contrat unique de Délégation de Service Public (DSP) conclu avec la société ComSports. La DSP arrivant à son terme, c'est la société PRESTALIS, spécialiste de la gestion et de l'animation d'équipements de loisirs, qui assurera l'exploitation des deux centres aquatiques à partir du 1^{er} juillet 2025.

Le versement des compensations au délégataire pour assurer la mission de service public (accueil, tarifs, horaires, règles d'hygiène, ...) représente un coût de 1 million d'euros. Par ailleurs, des compensations sont également versées au délégataire pour l'accueil des scolaires afin de favoriser l'apprentissage de la natation, ainsi que pour les créneaux accordés aux associations.

CENTRE AQUATIQUE DES CAPUCINS À COULOMMIERS

Construction d'un bassin extérieur



L'année 2024 a permis la finalisation du dossier administratif pour la création du bassin extérieur de 25m x 15m. Le permis de construire a été accordé et les travaux ont démarré début 2025 pour une durée de 12 mois.

Une visite de chantier a eu lieu en juin 2025 pour constater l'avancée des travaux.

Coût Prévisionnel : 1,8 M€ HT

Subvention obtenue à hauteur de 310 000 € auprès de l'Agence Nationale du Sport.

PROJET DE PISCINE À CRÉCY-LA-CHAPELLE



Le permis de construire a été accordé en mai 2024. La démolition de l'ancien bâtiment a été réalisée entre mars et juin 2025.

Le début de la construction est prévue à partir de septembre/octobre 2025.

Coût Prévisionnel : 11 933 432 € HT

Subventions :

- Etat : 1 600 000 € (800 000 € pour la phase de démolition et 800 000 € pour la phase de construction)
- Département de Seine-et-Marne (CID 2025, le montant de la subvention n'est pas encore connu)
- L'Agence Nationale du Sport : 664 636 €
- Une subvention de la Région Ile-de-France (Plan Régional Piscines & Patinoires) est encore en attente.

En 2024, sur les 3 sites, l'agglomération a réalisé des audits énergétiques afin de prévoir des investissements d'amélioration d'efficacité énergétique.

A savoir que les piscines représentent 80% des consommations des énergies du patrimoine de la communauté d'agglomération (hors eau/assainissement/UTEP).

HALLE DES SPORTS DE COULOMMIERS

Porté par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, le projet sera financé en partie par la Ville de Coulommiers pour la partie Gymnase.

Le projet porte sur la construction d'une salle multisports (gymnase grande salle : basket, volley et hand), d'une salle spécifique pour la gymnastique, un dojo pour le judo, une salle pour le tennis de table, d'une salle d'arme (escrime) et des vestiaires dédiés.

Depuis la validation de l'Avant-Projet Sommaire, pour répondre à une sollicitation du Lycée de Coulommiers, la surface du Gymnase (pratique collective) a été modifiée pour intégrer la mise en œuvre d'une structure artificielle d'escalade (option pratiquée au BAC).

Le cabinet d'architecte a également dû redimensionner le gymnase pour permettre la pratique du Handball dans des conditions optimales.

Un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé en 2023 révélant qu'il n'était pas nécessaire de faire des fouilles archéologiques supplémentaires.

Le permis de construire a donc été accordé en janvier 2024.

Les travaux vont démarrer en septembre 2025 pour une durée de 18 mois.

Coût pour la CACPB : 5 815 000 € H.T.

Montant prévisionnel des subventions : 2 350 743 €



Voir la vidéo du projet

CINÉMA À COULOMMIERS

2024, l'année de tous les records pour le cinéma «Les Capucins» à Coulommiers.



En 2024, ce sont 6 731 séances et 125 000 spectateurs qui se sont rendus au cinéma, une année record depuis son ouverture.

La programmation est riche et variée puisque 353 films ont été diffusés dont 171 films classés Art et Essai.

Le cinéma a été inauguré le 29 mai 2024.

Début 2025, les entrées au cinéma sont en hausse par rapport à 2024, ce qui promet une belle année. Le cinéma voit toujours arriver de nouveaux spectateurs qui découvrent le lieu en plus des clients fidèles qui reviennent pour leur plus grand plaisir.

Par ailleurs, l'équipe du cinéma investit pour l'amélioration de la qualité de projection. En 2024, la toile écran de la grande salle a été remplacée afin de permettre l'installation d'un projecteur laser nouvelle génération début 2025. Les spectateurs peuvent ainsi bénéficier d'une image plus lumineuse, plus précise et plus stable. Cette technique est également moins énergivore et permet donc de réaliser des économies d'énergie.

L'objectif est d'équiper progressivement les autres salles.



EMPLOI & INSERTION

FORUM EMPLOI 2024

Grand succès pour le Forum Emploi de l'agglomération qui s'est tenu le jeudi 25 janvier à Coulommiers. Nouveautés 2024 : possibilité d'un stand en demi-journée, présence d'une photographe professionnelle pour les visiteurs, présence du bus de l'orientation et du bus de simulation de conduite TRANSDEV, présence de CFA et de structures d'information et conseil.

Bilan : 110 stands et 1 500 visiteurs.

SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Elle s'est déroulée du 18 au 24 novembre 2024. Accueil d'une centaine de collégiens au sein d'entreprises locales pour présentation des activités et des métiers. En raison des intempéries (neige) survenues durant la semaine, plusieurs visites ont dû être annulées. A noter que le transport scolaire a été pris en charge par l'agglomération.



Bilan : 2 entreprises (WIAME VRD et Renault Trucks) ont ouvert leurs portes à 3 collèges (La Ferté-sous-Jouarre, Coulommiers et Mouroux).

FORMATIONS

- Tout public : Session BAFA générale du samedi 13 au samedi 20 avril (20 stagiaires)

JOB DATING - FORUM (QUELQUES EXEMPLES)

- Forum « Femmes citoyennes et actives » à Meaux : 03/04
- Matinale découverte des métiers du grand âge et du handicap : 04/06
- JPO de l'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) de Jouy-sur-Morin : 24/06
- Présentation du CFA PROMOTRANS de Meaux : 05/09
- Forum « Un emploi pour vous ! » à Meaux : 26/09
- Forum Emploi-Rencontre au France Travail de Coulommiers : 03/10
- Forum départemental de l'emploi à Melun : 03/10
- Stand à l'événement QPV organisé par France Travail de La Ferté-sous-Jouarre « Découverte du métier de Chauffeur de Bus » : 15/10 ;
- Visite du HUB de formations de Changis-sur-Marne : 31/10.

« DÉFI POUR L'ENVIRONNEMENT »

En partenariat avec la Mission Locale de la Brie et des Morins. Nettoyage des bords de Marne à la Ferté-sous-Jouarre et sensibilisation par la Marine Nationale.

SEMAINE DU HANDICAP

- Forum du handicap à Mary-sur-Marne : 21/11
- « DUO-DAY » : 3 personnes / 3 France Services : 21/11

LE CHANTIER D'INSERTION « LES CONTRATS VERTS »

Le chantier d'insertion est un dispositif d'insertion par l'activité économique. L'objectif est de favoriser le retour à l'emploi pour des personnes en difficulté en leur apportant des compétences professionnelles ainsi qu'un accompagnement social.



Accompagnement des salariés.

Ateliers collectifs (30 en 2024) :

- Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) ;
- Mobilité (préparation à des sorties / code de la route)
- Divers ateliers (Santé, Sécurité routière...)

Visites extérieures :

- Parc Floral Paris/Vincennes : 22 mai
- Visite Chantier d'Insertion « Le paysan urbain » : 11 décembre

Interventions extérieures :

- ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion) Janus : 13 mars
- Glowbal Coaching (image de soi) : 25 septembre
- France Addictions : 27 novembre et 4 décembre
- Esprit ouvert : tous les mercredis d'octobre

Informations collectives pour recrutement :

- 109 orientations - 61 présents - 12 recrutements

Les salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

- 32 salariés :
- 12 moins de 26 ans et 8 seniors (plus de 50 ans)
- 12 bénéficiaires du RSA
- 3 domiciliés en zone prioritaire (QPV)
- 13 demandeurs d'emploi de plus de 12 mois (DELD)
- 2 reconnus travailleurs handicapés (RQTH)
- 18 sorties : 9 en emploi et 9 en fin de contrat.

Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) :

- 14 PMSMP (dont 6 préalables à une embauche) :
- 6 en mairies
- 8 en entreprises privées (bâtiment / espaces verts / mécanique et chauffeur poids lourds).

FRANCE SERVICES

EN 2024, LES 3 FRANCE SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION ONT REÇU PLUS DE 38 000 DEMANDES



France services est un modèle d'accès aux services publics qui permet à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées pour effectuer ses démarches du quotidien.

FRANCE SERVICES CRÉCY-LA-CHAPELLE

9 permanences accueillies - 3 815 demandes

Les demandes les plus fréquentes :

- Retraite
- Impôts
- CPAM
- France Titres
- CAF

FRANCE SERVICES COULOMMIERS

27 permanences accueillies (dont 12 permanences juridiques du point justice) - 18 599 demandes

Les demandes les plus fréquentes :

- Dossiers juridiques
- Retraite
- CAF
- France Titres
- CPAM

FRANCE SERVICES LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

23 permanences accueillies (dont 12 permanences juridiques du point justice) - 16 161 demandes

Les demandes les plus fréquentes :

- Dossiers juridiques
- Retraite
- CAF
- France Titres
- CPAM

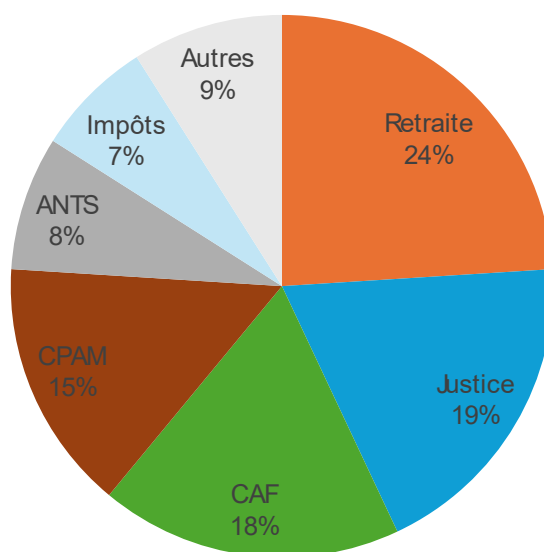
FRÉQUENTATION DES 3 STRUCTURES

- 2 France services du territoire ont été classées dans les 50 plus fréquentées de France en 2024 (Coulommiers 24^{ème} et La Ferté-sous-Jouarre 45^{ème})
- Fréquentation en hausse (nombre de personnes reçues par jour en moyenne sur les 3 sites) et notamment le nombre de personnes orientées par les communes
- Type de public reçu : personnes ayant des problèmes d'accès au numérique, seniors, retraités, étrangers,

jeunes, personnes dont la situation familiale évolue

- Augmentation de la fréquentation des espaces numériques et de la satisfaction des personnes, rassurées d'avoir pu être accompagnées pour leurs démarches.

RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS



ÉVÈNEMENTS PONTUELS

.Les Journées France services

- Lundi 07/10 à France services La Ferté-sous-Jouarre
- Mercredi 09/10 à France services Crécy-la-Chapelle
- Coulommiers (annulé en raison des inondations).

ATELIERS NUMÉRIQUES

Les 3 sites France services sont dotés d'un espace numérique (ordinateurs en accès libre utilisés en autonomie ou non). En 2024, les conseillers numériques ont poursuivi les ateliers au sein des structures.



Bilan 2024: 44 ateliers réalisés et 95 participants :

- La Ferté-sous-Jouarre : 16 ateliers / 52 participants
- Crécy-la-Chapelle: 14 ateliers / 21 participants
- Coulommiers: 14 ateliers / 22 participants.



TRANSPORTS

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES PÔLES GARE

La gare de la Ferté-sous-Jouarre fait l'objet d'une démarche pôle gare dont le schéma a été validé par Ile-de-France Mobilités.

Des travaux de VRD (Voirie Réseaux Divers) devant le parvis ont été réalisés en 2024.

D'autres travaux se poursuivront début 2025 :

- Création d'un giratoire pour améliorer la fluidité du trafic routier en synergie avec les aménagements déjà réalisés devant la gare elle-même
- Réfection des enrobés de la partie piétonne
- Installation d'un « parking à vélos » devant la gare et un abri vélo côté parking arrêt minute
- Paysagement (plantations d'arbustes, semée des gazons, paillage, ...)
- Démolition de l'ancienne maison au 6 rue de la Gare

RÉALISATION D'UNE AIRE MULTIMODALE À COULOMMIERS

Avancement du projet en 2024 :

- Finalisation des études de Maitrise d'œuvre
- Demandes de subventions auprès de la Région Ile-de-France et d'Ile-de-France Mobilités
- Lancement des procédures environnementales et d'urbanisme (Dossier Loi sur l'Eau, Etude cas par cas, Permis d'Aménager)
- Elaboration du DCE
- Demandes d'autorisation auprès de la DDT (route à grande circulation)

Les travaux démarreront en 2025.

AUTRES STATIONS MULTIMODALES, STATION DE COVOITURAGE ET GARE ROUTIÈRE

- Aire multimodale de Pézarches :

l'agglomération s'associe avec la commune de Pézarches pour accompagner le Département dans son projet d'aménagement d'un cheminement piétonnier entre le hameau de Rigny et l'aire multimodale de Pézarches.

- **Aire de covoiturage de Sammeron** : inscrit dans le schéma départemental d'aire de covoiturage, la Communauté d'agglomération coulommiers pays de brie, avec la commune de Sammeron, accompagne également le projet

- **Gare routière du Collège de Faremoutiers** : coordinateur des travaux de la gare routière qui se sont achevés en 2022, la communauté d'agglomération a assuré en 2024 le suivi des

paiements des subventions, ainsi que suivi de l'extension du collège par le Département.

AIDE FINANCIÈRE POUR LA CARTE IMAGINE'R DES LYCÉENS

L'aide financière attribuée aux lycéens habitant l'agglomération détenteur de la carte Imagine'R est passée pour l'année scolaire 2024-2025 de 63 € à 70 €. Le montant total de la subvention versée est de 121 200 € pour l'année 2024.

ÉCHANGES AVEC ILE-DE-FRANCE MOBILITÉS (IDFM)

Tout au long de l'année, la communauté d'agglomération est l'interlocuteur privilégié entre Ile-de-France Mobilité et le transporteur Transdev dans le cadre du suivi de la Convention partenariale (DSP12). Elle a également apporté sa contribution lors d'une vaste Concertation de développement de Transport à la Demande et sur la rédaction du Plan des Mobilités Ile-de-France

GESTION DES ABRIBUS



Fin 2024, l'agglomération a décidé d'harmoniser la gestion des abribus sur le territoire par la modification de

ses statuts en matière de transport. En effet, auparavant elle gérât l'entretien des abribus (réparation, remplacement, voire nouvelle installation) pour la quasi-totalité des abribus de l'ex-Pays Fertois et 8 arrêts sur le territoire de l'ex-Pays Créçois.

Le reste des abribus était géré par les communes ou le Département. L'agglomération gère désormais l'ensemble des abribus du territoire (hors abribus départementaux).

ACCOMPAGNEMENT TRANSPORTS

Afin de faciliter l'apprentissage de la natation des élèves des écoles primaires, l'agglomération organise et finance le transport par bus des établissements vers les centres aquatiques à Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre.

Elle accompagne aussi les écoles du secteur de la Ferté-sous-Jouarre pour assister au Festival des 2 Rivières en finançant le transport en bus.

LA MAISON MÉDICALE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE



Afin d'optimiser l'espace et l'accueil des professionnels de santé, la communauté d'agglomération a décidé la mise en œuvre de travaux d'aménagement au premier étage de la structure. Un espace locatif d'environ 60 m² va être transformé

en deux cellules de travail individualisée de 30m² chacune. Ces nouveaux aménagements permettront d'accueillir dès 2025 un kinésithérapeute et une orthoptiste qui viendront compléter l'équipe de santé pluridisciplinaire.

LA CABINE DE CONSULTATION À COUILLY-PONT-AUX-DAMES



L'agglomération a comme projet de devenir propriétaire de la cabine de consultation en 2025 en signant une

convention avec le Département.

Cette reprise en pleine propriété permettra, avec une remise à niveau du matériel, de maintenir sur le territoire de Couilly-Pont-aux-Dames cet accès à un service médical de proximité nécessaire à la lutte contre la désertification médicale.

PROJET DE MAISON DE SANTÉ

Le futur pôle de santé sera construit à la place de l'ancienne caserne des pompiers, dans le centre-ville de Coulommiers.

La surface sera doublée par rapport aux locaux existants dans l'ancien hôpital Abel Leblanc, afin de pouvoir accueillir de nouveaux médecins et de nouveaux internes, confortant ainsi le label universitaire. Cette labellisation est essentielle pour attirer des soignants et des étudiants sur notre territoire.

La nouvelle maison de santé universitaire sera construite sur le site de l'ancienne caserne des pompiers de Coulommiers, mise à disposition par la Ville, qui détruira les anciens bâtiments été 2025.

POLITIQUES CONTRACTUELLES

CONTRAT INTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT (CID)

La nouvelle candidature a été retenue par le Département en janvier 2024. L'agglomération a obtenu une enveloppe prévisionnelle de 3 686 553 € sur 3 ans (2025-2028), répartie sur les projets suivants :

- Construction du Centre Aquatique à Crécy-la-Chapelle
- Construction et extension de l'ALSH de Pommeuse
- Construction et relocalisation de la Maison de santé pluriprofessionnelle et universitaire de Coulommiers

CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL (CAR)

L'agglomération a formalisé ce contrat avec la Région Ile-de-France, en 2020, lui permettant de financer deux projets structurants :

- la construction de la Maison des Arts et du Brie à Coulommiers avec une subvention de 600 000 €
- la construction d'un ALSH et d'un multi-accueil à Coulommiers avec une subvention de 900 000 € (réalisé).

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

L'agglomération a signé, le 22 octobre 2021, un CRTE avec l'État. En 2024, deux projets de l'agglomération ont été financés par l'État dans ce cadre :

- Reconstruction du centre aquatique à Crécy-la-Chapelle : (DSIL 2024 : 800 000 €)
- City Stade de Tigeaux (DETR 2024 : 39 828 €)

Plusieurs projets portés par les communes ont aussi bénéficié d'un soutien de l'État en complément :

- Amillis : rénovation de la toiture de la salle des fêtes, éclairage LED annexe, mairie et salle des fêtes, changement de la porte et des toilettes de l'école.
- Basseville : réfection de la toiture et travaux de l'école (phase 1)
- Beauthel-Saints : rénovation thermique du pôle des services médicaux.
- Boissy-le-Châtel : rénovation énergétique de l'école élémentaire de la Mare Garenne

- Bussièrès : réhabilitation du parvis de l'église et création d'une aire de stationnement PMR
- Citry : réfection de la toiture des logements sociaux du bâtiment D
- Couilly-Pont-Aux-Dames : réalisation d'un parc pour enfants
- Coulommiers : aménagement des abords du futur groupe scolaire élémentaire.
- Coulommiers : réfection au sein de l'école élémentaire Jehan de Brie
- Crécy-la-Chapelle : création d'un carrefour à feux
- Dagny : modernisation des installations des éclairages publics
- Dammartin-sur-Tigeaux : mise en norme et sécurisation du stade municipal
- Guérard : extension de la restauration scolaire
- Jouarre : réalisation d'équipements sportifs et de loisirs
- La Ferté-sous-Jouarre : travaux d'aménagement de l'éclairage public
- La Haute Maison : changement de la totalité des portes et fenêtres de la mairie, de la bibliothèque et de la porte principale de l'église pour de la rénovation énergétique
- Maisoncelles-en-Brie : remplacement des luminaires par des lanternes LED avec dispositifs d'économie d'énergie
- Mauperthuis : remplacement des huisseries et isolation des combles de la salle polyvalente
- Méry-sur-Marne : construction d'une cantine pour l'école communale par extension de la salle polyvalente
- Mouroux : rénovation thermique de la mairie
- Nanteuil-sur-Marne : remplacement des huisseries extérieures du bâtiment communal
- Pommeuse : travaux d'isolation de toiture et de pose de panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes
- Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux : rénovation thermique de l'école élémentaire et de la mairie.
- Sammeron : transformation des anciens ateliers en salles associatives, culturelles et sportives
- SIVU des écoles d'Amillis, Dagny et Marolles-en-Brie : installation d'une pompe à chaleur
- Villiers-sur-Morin : création et aménagement d'un parking face au cimetière.





3

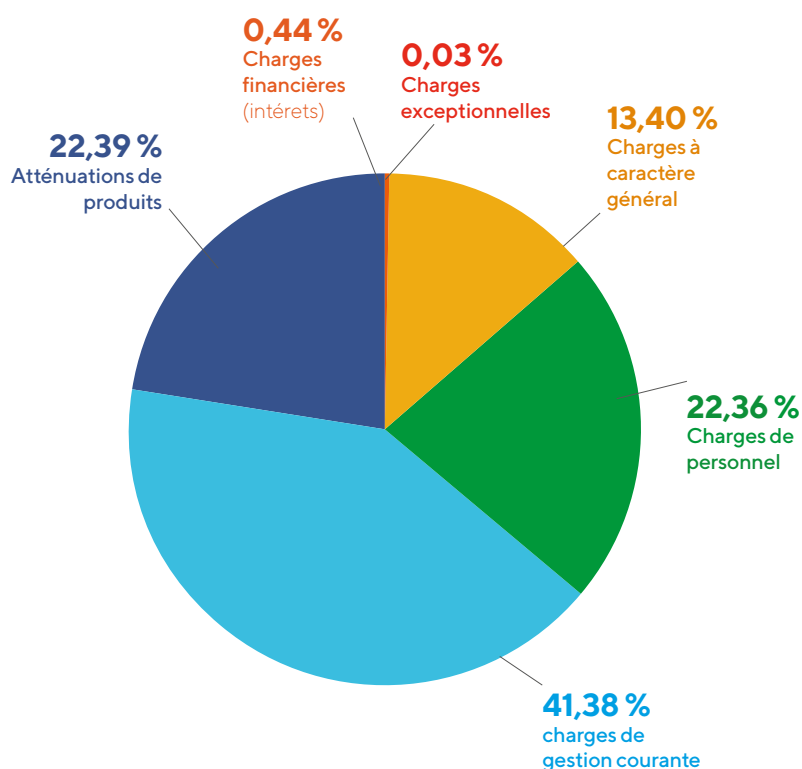
FINANCES

2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

COULOMMIERS PAYS DE BRIE

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 52 MILLIONS D'EUROS EN 2024 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



► Les charges à caractère général représentent 13,40 % des dépenses de fonctionnement.

Elles comprennent notamment la gestion des ALSH, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, et des dépenses au titre des transports.

► Les autres charges de gestion courante représentent 41,38 % des dépenses de fonctionnement. Elles comprennent notamment :

- les dépenses liées aux ordures ménagères
- la participation aux budgets annexes comme les piscines et le cinéma
- la participation aux associations diverses (EPIC Tourisme, Mission Locale, Festival des 2 Rivières, Foire aux fromages et aux vins ...)
- les indemnités d'élus
- la contribution Gemapi
- la participation au SDIS
- la participation au titre de la carte Imagin'R

► Les charges de personnel représentent 22,36 % des dépenses de fonctionnement.

► Les atténuations de produits représentent 22,39 % et sont constitués principalement par le versement des allocations compensatrices aux communes.

► Les charges financières représentent 0,44 %.

► Les charges exceptionnelles représentent 0,03 %.

► Aux dépenses réelles s'ajoutent les dotations aux amortissements pour 2 341 749 €

L'EXERCICE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION SE SOLDE AVEC :

Un excédent de fonctionnement de 17 783 611 €

Un excédent d'investissement de 563 074 €

17 783 611 €
D'EXCÉDENT

2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

COULOMMIERS PAYS DE BRIE

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 69,9 MILLIONS D'EUROS EN 2024 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

► Les dotations et participations

Elles correspondent à la DGF, les compensations fiscales, la participation de la CAF à certaines activités.

► Les produits impôts et taxes

sont constitués du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC), des attributions de compensation et des fractions compensatoires de taxe foncière et de CVAE.

► Fiscalité locale

se rapporte à la taxe d'habitation, aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe GEMAPI instaurée et perçue depuis 2023, aux taxes sur les surfaces commerciales et les entreprises de réseaux ainsi qu'à la taxe d'ordures ménagères.

► Les produits des services et des domaines

sont constitués principalement des versements effectués par les usagers au titre des services petite enfance, ALSH et école de musique.

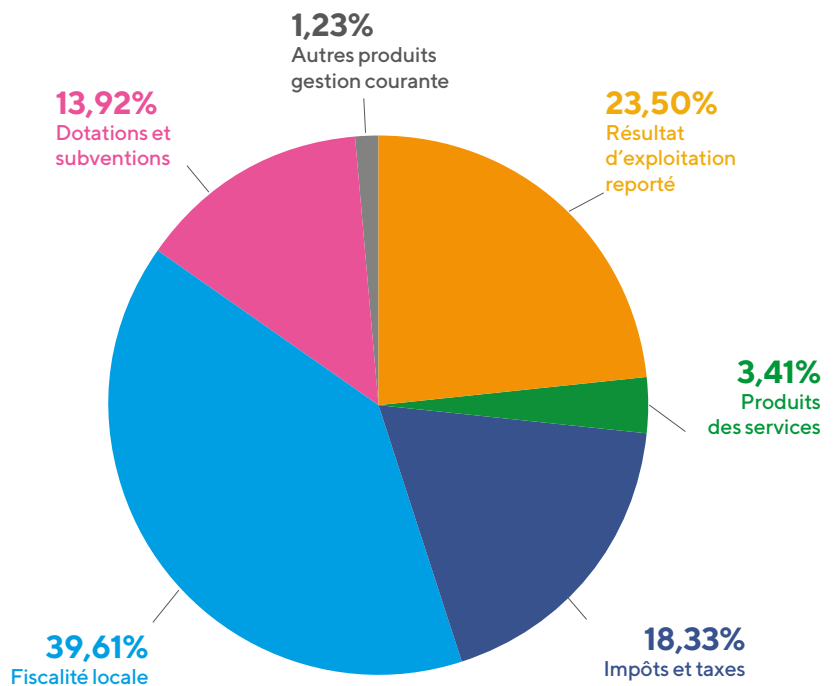
Le remboursement des charges de personnel notamment des budgets annexes : eau, assainissement ou d'autres collectivités (La Ferté-sous-Jouarre, Coulommiers)

► Les autres produits de gestion

correspondent au remboursement des chantiers d'insertion, des remboursements de sinistres et aux atténuations de charges (indemnités journalières).

► Ces recettes sont complétées par

l'affectation du résultat reporté de 2023 pour **16 402 328 €**.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

EN 2024, COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION A DÉPENSÉ PLUS DE 7 MILLIONS € EN INVESTISSEMENT POUR :

- **Le remboursement en capital de 1 204 142 €**
- **Les dépenses d'équipement à hauteur de 4 969 851 € :**

- Les immobilisations incorporelles pour 1 561 583 €, comprennent notamment :
 - Halle des sports : 234 100 €
 - Haltes Fluviales : 42 600 €
 - Gymnase des Picherettes : 92 100 €
 - Divers bâtiments (diagnostic énergétique) : 104 950 €
 - Aire multimodale de Coulommiers : 115 350 €
 - Eaux pluviales (schéma directeur) : 453 500 €
 - GEMAPI : 169 000 €

- **Les subventions d'équipement versées pour 485 145 €** correspondent principalement à la participation au raccordement à la fibre optique et au fond de concours EPIC

- **Les immobilisations corporelles pour 846 404 € comprennent notamment :**

- Véhicules : 120 500 €
- Aménagement d'abribus : 78 900 €

- Divers matériels et outillages : 24 200 €
- Instruments de musique : 7 350 €
- Mobiliers et matériels service petite enfance : 49 700 €
- Mobiliers ALSH : 37 250 €
- Matériels informatique : 111 650 €
- Travaux de climatisation à Crécy : 69 600 €

- **Les immobilisations en cours pour 2 561 862 €, comprennent notamment :**

- Travaux ALSH Mouroux : 1 959 000 €
- Travaux divers Eaux pluviales : 477 500 €

- **Les opérations pour compte de tiers pour 370 787 € qui correspondent à :**

- Maitrise d'oeuvre Halle des Sports : 124 100 €
- Régularisations comptable publique : 172 000 €

- **Les dépenses sont complétées**

Par les restes à réaliser pour 4 099 051 € :

- Maitrise d'oeuvre Maison des Arts et du Brie et la Halle des sports
- Travaux de l'ALSH Mouroux
- Différents travaux sur les bâtiments sportifs
- Étude sur l'aire multimodale à Coulommiers
- Divers matériels pour les services
- Procédures de modifications de PLU en cours
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales

Par le déficit reporté de 2023 de 524 353 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

Les recettes proviennent essentiellement :

- du FCTVA pour 611 153 €
- des subventions pour 1 589 076 €
- des opérations pour compte de tiers principalement liées aux travaux de la gare routière de Faremoutiers ou à la maîtrise d'oeuvre de la Halle des Sports

Les recettes sont complétées par :

- **Les restes à réaliser pour 1 962 626 € :**

- Subventions pour la construction de l'ALSH de Mouroux, la maison médicale, le Schéma Départemental d'Assainissement des eaux pluviales (SDA).
- La participation de la ville de Coulommiers à la maîtrise d'oeuvre de la Maison des Arts et du Brie et de la Halle des Sports

FISCALITÉ ET DETTES

COULOMMIERS PAYS DE BRIE

DETTES

AU 31 DÉCEMBRE 2024 L'ENCOURS DE LA DETTE DE LA CACPB EST DE 10 695 401 €

soit une dette par habitant de 101 € (contre 380 € par habitant au niveau national).

La capacité de désendettement* au 31/12/24, sur le budget général est de 3 ans.

Ce qui laisse de bonnes marges de manœuvre pour recourir à l'emprunt afin de financer les futurs investissements.

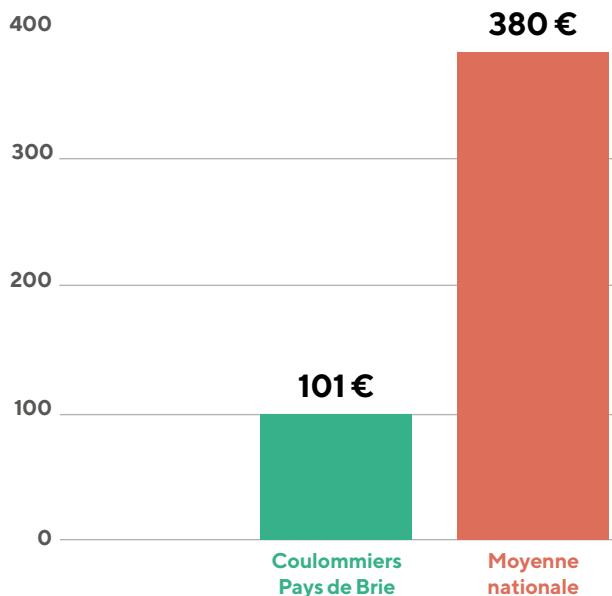
**Capacité de désendettement = encours de la dette / Epargne brute. Ce ratio mesure le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser intégralement la dette si toute l'épargne brute y était consacrée.*

FISCALITÉ

Les taux votés s'établissent de la manière suivante depuis 2020 :

EPCI CACPB	2020	2021 & 2022 (identiques)	2023 & 2024 (identiques)
Taxe habitation (TH)	10,51%	-	-
Taxe habitation (TH) sur les résidences secondaires	-	-	13,90%
Taxe foncière bâti (TFB)	2,85%	2,85%	3,85%
Taxe foncière non bâti (TBNB)	5,88%	5,88%	5,88%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	22,00%	22,00%	22,00%

DETTE EN EUROS PAR HABITANT







4

LE FONCTIONNE- MENT

GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE SE COMPOSE DE

84 ÉLUS

CONFÉRENCE DES MAIRES PRÉPARE LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

COMMISSIONS THÉMATIQUES préparent les dossiers et proposent au

BUREAU COMMUNAUTAIRE examine les propositions des commissions et présente au

CONSEIL COMMUNAUTAIRE délibère et vote

LES ÉLUS COULOMMIERS PAYS DE BRIE

COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE AU 31/12/2024

Ugo PEZZETTA

Maire de La Ferté-sous-Jouarre et Président.

14 vice-présidents exercent à ses côtés des délégations correspondantes aux compétences de la communauté d'agglomération :

1 Bernard JACOTIN

Développement économique et administration générale

2 Laurence PICARD

Aménagement du territoire, instruction du droit des sols, politiques contractuelles et politique de l'habitat

3 Guy DHORBAIT

Finances et commande publique

4 Franz MOLET

Equipements sportifs et de loisirs

5 Sophie CHEVRINAIS

Enfance et Petite enfance

6 Philippe FOURMY REUX

Assainissement, eau potable et eaux pluviales

7 Jean-Jacques PRÉVOST

Mobilités et transports

8 Eric GOBARD

Tourisme

9 Laurence MIFFRE-PERETTI

Politique culturelle

10 Emmanuel VIVET

Aménagement numérique et France Services

11 Daniel NALIS

Politique environnementale

12 Patrick ROMANOW

Politique de santé

13 Sophie DELOISY

Emploi et insertion

14 Sébastien HOUDAYER

Gens du voyage et Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

+ Jean-Louis Vaudescal

Conseiller délégué à la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations)

LES 84 ÉLUS COMMUNAUTAIRES PAR COMMUNE

Amillis	Mme Muriel DOMARD	Jouarre	M. Fabien VALLEE Mme Martine LESCURE M. Philippe RIMBERT
Aulnoy	M. Eric GOBARD		
Bassevelles	M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM	La Celle-sur-Morin	Mme Jacqueline SCHAUFLEUR
Beauthiel-Saints	M. Bernard JACOTIN	La Ferté-sous-Jouarre	M. Ugo PEZZETTA Mme Corinne GUILBAUD M. Daniel DURAND Mme Flore DE LADOUCETTE M. Jean-Luc CHARBONNEL Mme Sonia PEZZETTA M. Jean-Luc MUSART M. Pierre-Rick THEBAULT
Boissy-le-Châtel	M. Guy DHORBAIT Mme Céline BERTHELIN		
Bouleurs	Mme Monique BOURDIER	La Haute-Maison	Mme Albane ANCELIN
Bussièrès	M. Dominique MACHURÉ	Luzancy	Mme Joëlle CANINI
Chailly-en-Brie	M. Sébastien CORBISIER	Maisoncelles-en-Brie	M. Cédric THOMAS
Chamigny	M. Thierry BOULET	Marolles-en-Brie	Mme Christine GUILLETTE
Changis-sur-Marne	M. Jean-François BERGAMINI	Mauperthuis	M. Dominique CARLIER
Chauffry	M. Richard WARZOGHA	Mery-sur-Marne	Mme Isabel LOURENCORIBEIRO*
Chevru	M. Jean-François MASSON	Mouroux	M. Michel SAINT-MARTIN* Mme Emmeline BERRI-BERRI* M. Jean-Louis BOGARD* Mme Sylvie TOURNOUX*
Citry	M. Thierry FLEISCHMAN		
Condé-Ste-Libaire	M. Fabrice MARCILLY		
Couilly-Pont-aux-Dames	M. Jean-Louis VAUDESCAL	Nanteuil-sur-Marne	M. Emmanuel VIVET
Coulommès	Mme Françoise BERNARD	Pézarches	M. Alexandre DENAMIEL
Coulommiers	Mme Laurence PICARD M. Franck RIESTER M. Pascal FOURNIER Mme Sophie DELOISY M. Daniel BOULVRAIS M. Eric DAMET Mme Michèle KIT Mme Sarah ESMIEU M. Jean BARDET Mme Sylvianne PERRIN M. Matthieu BRUN Mme Aude CANALE M. Pascal THIERRY	Pierre-Levée	M. Philippe DESWARTE
		Pommeuse	M. Christophe DE CLERCK Mme Lysiane FINOT
Coutevroult	M. Jean-Jacques PRÉVOST	Reuil-en-Brie	M. Patrick ROMANOW
Crécy-la-Chapelle	Mme Christine AUTENZIO M. Fabrice LABORDE M. Maxime LIEVIN	Sâacy-sur-Marne	Mme Katy VEYSSET
		Saint-Augustin	M. Sébastien HOUDAYER
Dagny	M. Jean-Raymond PATIN	Sainte-Aulde	Mme Marie-Noëlle STANISLAS
Dammartin-sur-Tigaux	Mme Angélique MERCIER	St-Jean-les-deux-Jumeaux	Mme Laurence MIFFRE-PERETTI
Faremoutiers	M. Nicolas CAUX Mme Marie-Claude POVIE	Sammeron	M. Didier VUILLAUME
Giremoutiers	M. Yves BRODARD	Sancy-lès-Meaux	M. Vincent DUPORT
Guérard	M. Daniel NALIS Mme Anne-Marie THIEBAUT*	Sept-Sorts	M. François ARNOULT
Hautefeuille	M. Joël CHAUVIN	Signy-Signets	M. Philippe FOURMY REUX
		Tigaux	M. Francis POISSON
		Touquin	Mme Sophie CHEVRINAIS
		Ussy-sur-Marne	M. Pierre HORDE
		Vaucourtois	Mme Maryse MICHON
		Villiers-sur-Morin	Mme Caroline AULIAC
		Voulangis	M. Franz MOLET

En 2025 :

* Mme Anne-Marie THIEBAUT remplacée par Géraldine GRIBOVALLE

* Mme Isabel LOURENCO RIBEIRO remplacée par M Sami SEDDIK

* M. Michel SAINT-MARTIN remplacé par M Jean-Louis BOGARD

* Mme Emmeline BERRI-BERRI remplacée par Matthieu ALONSO

* M. Jean-Louis BOGARD remplacé par Leslie KURAS

* Mme Sylvie TOURNOUX remplacée par Aurélien MARIÉ

* Mme Lysiane FINOT remplacée par Louise MICHENAUD

ORGANIGRAMME DES SERVICES

(31/12/2024)

EXÉCUTIF

Présidence
Ugo PEZZETTA
et 14 vice-présidents + 1 conseiller délégué

CABINET

Directeur de Cabinet
Vincent BOURCHOT

COMMUNICATION

Elise CANDELIER
Jessica PICCINATO

DIRECTION GÉNÉRALE

DGS - **Valérie RAMBEAU**
DGA - **Sébastien HUTSE**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	POLITIQUE DE L'ENFANCE ET PETITE ENFANCE	CULTURE SPORT	CYCLE DE L'EAU	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	SERVICES TECHNIQUES
ACCUEIL / COURRIER INSTANCES COMMUNAUTAIRES MOYENS GÉNÉRAUX COMMISSION Valérie RAMBEAU DGS	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCE TÉLÉCENTRES COULOMMIERS ET LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE Christelle PETIT Responsable	ENFANCE Eric POTIER Accueil collectif de mineurs Guérard Pommeuse, Faremoutiers Dammartin-sur-Tigeaux	CINEMA/PISCINES Muriel MONNERAT Assistante administrative ÉCOLE DE MUSIQUE LA FERTE-SOUS-JOUARRE Christelle POUILLART Directrice	ASSAINISSEMENT EAU GEMAPI Mohamed REZZOUKI Responsable	URBANISME Arnaud MAHOT Responsable POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT ET MOBILITÉ Quentin GIRON Manon CHALOINE Chargés de missions POLITIQUE CONTRACTUELLE Caroline BEAL	BÂTIMENTS VOIRIE TRANSPORT Guillaume NUPS Responsable ORGANISATION ET SUIVI DE LA MOBILITÉ Benjamin LEFEBVRE
RESSOURCES HUMAINES Marion VIDAL Responsable	EMPLOI SERVICES PUBLICS Sylvie GIRAULT Directrice	PETITE ENFANCE Muriel BARRAL Crèche familiale Coulommiers HGI LAEP Multi accueil : Coulommiers Crécy-la-Chapelle St-Germain-sur-Morin RPE Coulommiers St-Germain-sur-Morin La Ferté-sous-Jouarre	ÉQUIPEMENTS SPORTIFS Guillaume NUPS Responsable			
FINANCES Isabelle SORET Directrice	PROMOTION TOURISTIQUE - EPIC Samuel COQUIN Directeur					
AFFAIRES JURIDIQUES COMMANDE PUBLIQUE Christelle KUNDOLFF Responsable						
SYSTEMES D'INFORMATION Patrick LEFEVRE Responsable						



**RÉDACTION :**

Service communication
Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

PHOTOS :

Joëlle Camus
Laura Pouilhe
Creaphoto
Adobe Stock Photos
Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

Coulommiers Pays de Brie Agglomération
13 rue du Général de Gaulle 77120 Coulommiers
Tél. : 01 64 75 38 90
www.coulommierspaysdebrie.fr
www.facebook.com/cpb.agglo